

lectures

Le Nomos de la terre dans le droit des gens du *jus publicum europaeum*

Carl Schmitt

Paris, PUF, collection « Léviathan », 2001, 363 pages

« Dans la conception moderne et discriminatoire de la guerre, la distinction entre la justice et l'injustice de la guerre sert à traiter l'ennemi en délinquant criminel. (...) L'action menée contre lui n'est pas davantage une guerre que ne l'est l'action de la police étatique contre un gangster : c'est une simple exécution, (...) ce n'est qu'une mesure contre un agent qui nuit ou qui dérange, contre un perturbateur qui est mis hors d'état de nuire avec tous les moyens de la technique moderne – par exemple un *police bombing*. »

Ces quelques lignes semblent tout droit tirées d'un commentaire critique de l'actualité la plus récente : il suffit de remplacer « *police bombing* » par « frappe chirurgicale » et « perturbateur » par « *rogue state* », il suffit de penser au « délinquant criminel » qu'a été Milosevic et qu'est Saddam Hussein aux yeux de certaines puissances contemporaines pour s'en rendre compte. Pourtant, elles sont extraites d'un livre de Carl Schmitt, *Le Nomos de la terre dans le droit des gens du jus publicum europaeum* (p. 124-125), conçu entre l'immédiat après-Première Guerre mondiale et l'immédiate Seconde Guerre mondiale, et publié en Allemagne en 1950.

Dans cet ouvrage, Carl Schmitt analyse la naissance, la grandeur et la décadence du droit des gens du continent européen. Mais ce n'est pas à une simple histoire du droit international qu'il procède : il s'agit surtout d'une interprétation personnelle de la formation de ce droit, ainsi que d'une dénonciation, teintée de nostalgie, de l'évolution qu'il a connue. Cette interprétation repose sur la conception particulière que Schmitt se fait du droit, conception exposée dans le chapitre introductif et résumée dans la formule suivante (p. 78) : « Au commencement (du droit) se trouve la clôture. » En effet, d'après Carl Schmitt, toute loi n'est pensable que par référence au territoire qui exclut et qui divise, et voilà pourquoi il utilise non pas la notion

de loi, trop abstraite, trop universaliste, mais l'expression « *nomos* », qui signifie « lieu d'habitation, canton, pâturage » (p. 79), et qui reflète l'assise territoriale de tout ordre juridique.

Appliquée au droit international, cette conception du droit comme ordre spatial conduit Carl Schmitt à affirmer qu'à l'origine du droit des gens européen, se trouvent les grandes conquêtes territoriales, qui, à partir de la « découverte » des Amériques et tout au long du processus de colonisation, ont permis aux puissances européennes de s'emparer de l'espace extra-européen. Quelle est en effet la principale disposition de ce droit des gens européen ? La notion de guerre juste, définie non plus, comme chez les Pères fondateurs – Augustin ou Thomas d'Aquin –, selon un critère substantiel (la guerre de conversion des infidèles ou de légitime défense au nom du droit à l'auto-préservation), mais selon un critère formel (la guerre opposant deux ou plusieurs Etats souverains). Or cette redéfinition, qui a permis de mettre fin aux guerres civiles, *id est* de religion, caractéristiques du Moyen Age, est elle-même inséparable des « prises de terre » (euphémisme utilisé par Schmitt pour qualifier les conquêtes territoriales) extra-européennes. En ouvrant aux puissances européennes de nouveaux territoires, ces prises de terre ont permis de maintenir les guerres intra-européennes dans des proportions limitées, en les réduisant à de simples guerres d'ajustement, au plus grand profit de la stabilité d'ensemble qui a caractérisé l'Europe entre la paix de Westphalie (1648) d'un côté, et l'ordre de Versailles postérieur à 1919 de l'autre : « L'ordre spatial avec son idée d'équilibre avait pour condition et fondement essentiels le fait que les grandes puissances de l'époque, du XVII^e au XIX^e siècle, disposaient en pratique d'un espace ouvert à l'expansion coloniale sur toute la terre hors d'Europe » (p. 161).

Exprimé autrement, le droit des gens européen, tel que théorisé par Ayala et Vitoria, Grotius et Vattel, tel qu'objectivé par les Etats dans les traités qu'ils ont conclus entre eux depuis la paix d'Utrecht, en 1713, jusqu'à la conférence du Congo, en 1885, a été au service du statu quo. Et c'est là que se situe la rupture introduite depuis la Première Guerre mondiale : d'abord avec l'esprit de Genève, incarné dans la SDN et le pacte Briand-Kellog, puis avec l'ONU, se diffuse une nouvelle conception du droit international, qui dénonce les guerres comme autant de crimes relevant du droit pénal. Conséquence : les Etats qui recourent à la force sont stigmatisés comme des « perturbateurs » de l'ordre existant, et les guerres menées contre eux sont des guerres d'anéantissement rendues possibles par les nouveaux moyens techniques que sont notamment les bombardements aériens, et conduites au nom d'une nouvelle conception de la guerre juste qui reflète non plus l'équilibre européen, mais l'hégémonie grandissante des Etats-Unis et leur mépris de la « Vieille Europe » (cette expression, qui fait scandale ces jours-ci, date de l'époque de Jefferson et de la doctrine Monroe, nous rappelle justement Schmitt [p. 224 et suiv.]).

C'est bien sûr à l'Allemagne, impériale d'abord et nazie ensuite, que pense Carl Schmitt lorsqu'il dénonce cette évolution, même si, pour des raisons personnelles évidentes, rappelées par Peter Haggmacher dans sa

présentation, il souligne bien davantage la criminalisation dont a fait l'objet Guillaume II qu'il ne dénonce le Tribunal de Nuremberg. A ce titre, bien entendu, son analyse est redevable du contexte qui l'a vue naître : au-delà de l'influence géopolitique qu'il reconnaît avoir subie de la part du britannique Halford MacKinder et de son opposition terre-mer, comment ne pas voir une continuité entre sa critique de l'économie mondiale (p. 233-234), son rejet du principe « *cujus economia, ejus regio* » (p. 256), et le nationalisme économique d'un autre contempteur allemand du libre-échange anglo-saxon, Friedrich List ? Comment ne pas voir dans son espoir d'opposer à l'*universum* mondialiste cosmopolite et apatride en train de s'imposer un *pluriversum* des grands espaces, une version édulcorée de la notion d'« espace vital » proposée par Karl Haushofer dans sa vision d'un monde partagé en quatre « *pan-régions* » quasi autarciques – l'Amérique autour des États-Unis, l'Eurafrique gouvernée par l'Allemagne, la Russie dominée par l'Union soviétique, l'Asie par le Japon ?

Reste que ce n'est pas sans raison que Schmitt lui-même considérait *Le Nomos de la terre* comme son ouvrage le plus important. Non seulement son réalisme critique, qui, inspiré de Bodin et de Hobbes, rappelle celui, plus politiquement correct, de son contemporain britannique E.H. Carr, a-t-il influencé au moins indirectement maints théoriciens des relations internationales, à commencer par le Aron de *Paix et guerre entre les nations*, tout aussi circonspect que Schmitt envers la perspective d'un « peaceful change » (p. 245) ; mais aussi, et surtout, a-t-il su anticiper l'évolution de la politique mondiale et du droit international depuis une cinquantaine d'années : il ne fait aucun doute que « la période de transition chaotique » (p. 267) qu'il a vécue a effectivement été le prélude à l'hyperpuissance des États-Unis d'un côté, et au triomphe d'une nouvelle conception du droit international de l'autre, comme tendent à l'indiquer la codification d'un droit d'ingérence humanitaire et la création de la Cour pénale internationale.

Voilà pourquoi il faut féliciter les responsables de l'excellente collection « Léviathan », aux PUF, d'avoir procédé à la traduction du *Nomos de la terre* : comme le souligne notre allusion introductive, cet ouvrage est particulièrement utile pour comprendre les grandes lignes de partage du monde en ce début du XXI^e siècle, que l'on soit ou non d'accord avec le combat que Schmitt mène contre le libéralisme, et quoi que l'on pense de la réputation sulfureuse qu'il doit à sa proximité avec le régime nazi, de laquelle les intellectuels français aiment tant débattre.

Dario BATTISTELLA

droit international

Juridictions nationales et crimes internationaux

Antonio Cassese
et Mireille Delmas-Marty (dir.)
Paris, PUF, 2002, 673 pages

Crimes internationaux et juridictions internationales

Antonio Cassese
et Mireille Delmas-Marty (dir.)
Paris, PUF, 2002, 267 pages

Fruit d'un vaste programme de recherche, cette somme de près de 940 pages fait le point sur l'émergence internationale d'un « droit pénal commun ». Malgré la diversité des contributions – études comparatives, articles de synthèse ou tables rondes prestigieuses –, ce qui frappe c'est l'homogénéité que les deux maîtres d'œuvre ont su donner à leur entreprise. Il faut dire qu'il réunissent eux-mêmes des qualités complémentaires, rares chez les juristes, en confrontant théorie et pratique. A cet égard, le rôle de pionnier qu'a joué Antonio Cassese comme premier président du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie rejoint les travaux prospectifs de Mireille Delmas-Marty pour la constitution d'un *corpus juris*.

Ce droit commun en gestation se trouve à l'articulation des droits nationaux, de l'espace régional – notamment à travers l'influence décisive de la Cour européenne des droits de l'homme, comme le montrent les juges J.-P. Costa et F. Tulkens – et du droit international, dont H. Ascensio et A. Pellet se font ici les brillants porte-parole. Après les deux « générations » de juridictions *ad hoc*, la mise en place de la Cour pénale internationale (CPI) vient en effet consacrer une révolution juridique qui remet en cause le dogme traditionnel de la souveraineté étatique.

Non pas que les Etats abdiquent toute compétence, puisque le statut de Rome a

la forme d'un traité – que les plus grandes puissances regardent avec suspicion, les Etats-Unis étant allés jusqu'à le « désigner » – et qu'il est fondé sur le principe de subsidiarité. En ce sens, le droit national garde toute son importance. C'est dire l'intérêt du premier volume, intitulé *Juridictions nationales et crimes internationaux*, qui juxtapose une quinzaine d'études nationales présentées avec une grille de lecture identique, ce qui facilite les comparaisons.

Les systèmes juridiques les plus divers, de la Belgique à la Chine, sont pris en compte. La présentation du droit français montre bien les lacunes actuelles, notamment dans la codification des « crimes de guerre », alors même que la France a écarté la compétence de la CPI en la matière, pendant un délai de sept ans. Dans une étude transversale, A. Cassese souligne d'ailleurs la réticence des différents codes militaires à évoquer de façon spécifique les « crimes de guerre ». Ainsi, « lorsqu'un Américain tuait, par exemple, des civils au cours d'un conflit, on ne parlait jamais de crime de guerre, mais toujours de meurtre, d'assassinat, de viol... Si, en revanche, son adversaire commettait le même crime, on le qualifiait alors de crime de guerre ».

La question de la compétence universelle se trouve à la charnière des deux volumes. Face à l'aveuglement de la justice nationale et à l'inexistence de la justice internationale, le juge interne peut-il se saisir des crimes internationaux en dehors de toute compétence territoriale, comme l'a tenté, à la suite de l'affaire Pinochet, la justice belge ? Pour A. Cassese une certaine prudence s'impose : « Il est illusoire et dangereux de transformer les juges nationaux en une sorte de « chevaliers errants de la nature humaine », selon l'image attribuée à Beccaria, qui redresseraient les torts les plus graves partout dans le monde. » C'est précisément le rôle de la nouvelle Cour

d'éviter ces dérives. Au-delà d'analyses passionnantes mais techniques, le volume *Crimes internationaux et juridictions internationales* a l'immense mérite de soulever, avec ordre et méthode, l'ensemble des enjeux politiques, juridiques et éthiques de cette nouvelle donne internationale.

Le débat classique sur la « souveraineté des Etats » est approfondi par A. Cassese et Ph. Kirsch – le diplomate canadien qui a présidé la Conférence de Rome et nouveau président de la CPI –, avant de faire l'objet d'une stimulante passe d'armes entre T. Todorov et R. Badinter. L'approche axiologique est marquée par une interrogation très ouverte sur les « valeurs communes de l'humanité », juxtaposant « le point de vue juridique » avec Cl. Jorda, président du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie, le « point de vue éthique » avec J.-P. Changeux, et une problématique philosophique mise en avant par A. Fagot-Largeault. La présentation de ce débat entre universalisme et « relativisme éthique », faite par M. Delmas-Marty, débouche sur une conclusion essentielle : « C'est donc la dépersonnalisation de la victime qui, aboutissant à la négation de son humanité,

fonderait le crime contre l'humanité, y compris dans certains cas qualifiés aujourd'hui de terrorisme. Ce qui se dégagerait ainsi implicitement de la notion pénale de crime contre l'humanité, c'est la consécration d'une humanité plurielle, impliquant tout à la fois la singularité de chaque être et son égale appartenance à la communauté humaine. »

Cette « ligne d'horizon » d'une « humanité à construire » peut sembler d'autant plus importante aujourd'hui que la notion de crime contre l'humanité est désormais invoquée bien au-delà des incriminations du statut de Rome, qu'il s'agisse de terrorisme ou de bioéthique. C'est assez dire que la lecture de ces deux riches volumes ne concerne pas seulement, par leur rigueur, les pénalistes, mais s'adresse également, par leur hauteur de vue, à tous les « internationalistes ». Face à la fin de l'Histoire prophétisée par certains, nos auteurs voient dans le « métissage » du droit l'ultime sauvegarde contre la barbarie : « Que la justice soit faite ou le monde périra », disait déjà Hegel. Encore faut-il savoir quelle justice ?

Emmanuel DECAUX

histoire

Armement et V^e République, fin des années 1950-fin des années 1960

Maurice Vaïsse (dir.)

Paris, CNRS éditions, 2002, 414 pages

Le champ de l'histoire de l'armement est encore peu fréquenté, en tout cas en France et par les historiens *stricto sensu* – quelques spécialistes européens ou américains de l'histoire des politiques publiques, des techniques ou encore de l'industrie ayant heureusement ouvert la voie. Aussi faut-il se féliciter de la publication des actes du colloque tenu, en 2000, par le Centre d'études d'histoire de la Défense, qui complètent une série com-

mencée avec *La France face aux problèmes d'armement (1945-1950)* (Paris, Complexe, 1996) et *La IV^e République face aux problèmes d'armement* (Paris, ADDIM, 1998). Dans la même optique a été créé, en 1998, le Comité pour l'histoire de l'armement, qui a également édité différents ouvrages et prépare la publication d'actes de colloques portant sur l'historiographie de l'armement et l'histoire de la coopération européenne en la matière.

Le champ est donc en formation. D'où l'hétérogénéité des vingt-cinq contributions d'acteurs et d'historiens, réunies ici, qui entraîne elle-même nombre de coquilles. D'où, aussi, un caractère pion-

nier, assumé par un ouvrage qui donne les clefs les plus importantes à ceux qui voudront aborder l'histoire de l'armement : une liste de sigles indispensable et complète, une bibliographie de synthèse – qui pointe le fait que la plupart des études existantes portent sur l'arme nucléaire –, un grand luxe de tableaux (chiffres, chronologies...) fort utiles, et une retranscription précieuse des débats avec la salle, qui permet de confronter les témoignages. Tout cela, qui peut rendre la lecture aride, en fait cependant un ouvrage de référence indispensable, qui tente un véritable tour d'horizon de ce domaine complexe.

Le choix judicieux de la période abordée permet de pointer les ruptures (l'armement n'est pas le dernier domaine auquel s'applique la réforme de l'Etat, et la volonté gaullienne d'indépendance est bien sûr présente) et les continuités, rendant justice aux efforts commencés sous la IV^e République. Si le tiers de l'ouvrage porte sur la constitution des forces nucléaires françaises, priorité de la période, les autres armes ne sont pas oubliées, pas plus que les questions plus générales des moyens budgétaires, des exportations ou des structures administratives (avec le tournant marqué, en 1961, par la création de la Délégation générale pour l'armement). L'ouvrage balise l'histoire de la décision en matière de programmes d'armement – question passionnante pour les politistes et les économistes, tant il s'agit d'engagements à long terme – et du déroulement de ces programmes, du point de vue de l'administration centrale et des armées utilisatrices. Il n'était pas possible, dans un volume déjà riche, d'aborder également le quotidien de la fabrication des armements, les structures de l'industrie, la vie des ouvriers, etc. ; mais il y a là matière à des recherches futures, ce premier ouvrage révélant la richesse des archives et des témoignages. Souhaitons donc que les armements de l'infanterie, ou encore l'électronique à ses débuts, trouvent plus d'historiens, qui ne se laisseront pas effrayer par la technicité des archives et profiteront de la mémoire des « anciens » pour ne plus ignorer des domaines politiquement et économiquement si centraux.

Claire LEMERCIER

**Das schwierige Bündnis.
Die deutsch-französische Beziehungen
und die Aussenpolitik der
Bundesrepublik Deutschland
1958-1965**

Martin Koopmann

*Nomos Verlagsgesellschaft,
Baden-Baden, 2000, 330 pages*

Ce livre procède d'une thèse de doctorat soutenue en 1998 à l'Université libre de Berlin et aborde la question des relations franco-allemandes sous l'angle de la science politique. Le propos de l'auteur est d'éclairer le processus de décision ouest-allemand et de mesurer l'impact de la coopération étroite qui s'est établie entre Bonn et Paris, dès le début de la V^e République, sur la conduite de la politique étrangère et de sécurité de la République fédérale d'Allemagne (RFA). La période retenue (1958-1965) est significative puisqu'elle a été marquée par des changements majeurs qui ont affecté aussi bien la politique intérieure des deux Etats concernés (retour au pouvoir du général de Gaulle en 1958 et fin du règne du chancelier Adenauer en 1963) que le cadre dans lequel s'inscrivait la défense du monde occidental (inflexion de la stratégie de l'Alliance atlantique, dotation de la *Bundeswehr* en armes nucléaires, détente dans les relations Est-Ouest, amorce du dialogue soviéto-américain en vue de la maîtrise des armements). En tout cas, c'est dans ce contexte que les dirigeants français et allemands se sont concertés pour faire valoir leurs intérêts spécifiques en matière de sécurité et favoriser l'émergence d'une entité européenne capable de s'affirmer sur la scène mondiale et de rééquilibrer les relations transatlantiques.

Le postulat qui sous-tend la démarche de Martin Koopmann est que les dirigeants ouest-allemands avaient besoin de l'appui de la France pour atteindre les objectifs qu'ils s'étaient assignés, à savoir la reconnaissance de l'égalité des droits, la construction politique de l'Europe et la reconstitution à terme de l'unité nationale. Il en est résulté une « entente élémentaire » entre le chancelier Adenauer et le général de Gaulle, et, dans la mesure où ils avaient des positions convergentes

dans certains domaines, leur accord ne pouvait rester sans effet sur le processus de décision à Bonn. C'est la pertinence du rapport de causalité entre la coopération franco-allemande et l'élaboration de la politique étrangère et de sécurité de la RFA que l'auteur s'efforce de vérifier en se fondant sur l'analyse de trois cas d'épée : la mise en question du statut de Berlin par l'Union soviétique en 1958, la construction politique de l'Europe selon le modèle des « plans Fouchet », et la participation de la RFA à la décision d'emploi de l'arme nucléaire par le biais de la Force multilatérale (MLF).

Les crises qui ont éclaté à cette occasion ressortissent toutes à la catégorie des « conflits politiques » et se prêtent par conséquent à une étude comparative ; en outre, elles ont dominé les débats sur la sécurité de l'Europe pendant la période de référence et mis en évidence le contraste entre la fermeté et la continuité de la position française et les incertitudes de la politique allemande, dans la mesure où les choix de Konrad Adenauer ne ralliaient pas tous les suffrages, y compris au sein de son propre parti. Ainsi, la France a pu influencer d'une certaine manière sur le processus de décision à Bonn en apportant un appui sans faille au chancelier sur la question de Berlin ou en exploitant les dissonances au sein de la classe politique allemande lors de la discussion des plans Fouchet. Toutefois, le général de Gaulle n'a pas réussi à rallier la RFA à son grand dessein, qui tendait à surmonter la division de l'Europe en sphères d'influence et à promouvoir une « Europe européenne » dotée d'une capacité de défense autonome. Au demeurant, la prépondérance des Etats-Unis au sein de l'Alliance imposait des limites étroites à la liberté d'action de la France et de l'Allemagne, et après que le chancelier Adenauer eut quitté le pouvoir, à l'automne 1963, le clan des « atlantistes » l'emporta à Bonn, et le chancelier Ehrhard resta sourd à toutes les ouvertures françaises par fidélité inconditionnelle aux Etats-Unis.

Le livre de Martin Koopmann tranche sur la littérature consacrée aux relations franco-allemandes par l'originalité de son

approche et la rigueur de sa démonstration. Pour mener à bien son projet, il a utilisé les travaux de ses devanciers, non sans les avoir soumis à un examen critique, et exploité d'une manière systématique les archives diplomatiques françaises, allemandes et américaines auxquelles il a eu accès. Enfin, tout en reconnaissant le rôle majeur de l'Etat dans la conduite de la politique étrangère, il ne néglige pas pour autant le jeu des individus et des partis politiques, et on trouvera dans son livre des informations de première main sur les clivages entre la chancellerie et le ministère des Affaires étrangères, sur le conflit entre les « atlantistes » et les « gaullistes » allemands, et sur les préventions du parti social-démocrate (SPD) à l'égard de la politique française. Il n'est donc pas surprenant que la coopération franco-allemande n'ait pas produit tous les résultats que l'on en escomptait, et qu'au terme de son étude Martin Koopmann présente un bilan mitigé de « l'alliance difficile » conclue en 1958 entre Charles de Gaulle et Konrad Adenauer.

On ne peut que souscrire aux conclusions de l'auteur qui souligne le poids des Etats-Unis dans l'élaboration de la politique étrangère de l'Allemagne et met en évidence les moyens de pression dont ils disposaient pour détourner les dirigeants de Bonn d'une alliance trop étroite avec la France, lorsque celle-ci contredisait leurs intérêts. Certes, l'autonomie du système politique allemand permettait théoriquement au gouvernement fédéral de prendre ses distances par rapport à la politique américaine, à condition que tous les acteurs allemands aient une vision commune de leurs intérêts et que ceux-ci rejoignent à certains égards ceux de la France. Or ces conditions n'étaient partiellement satisfaites que dans deux cas de figure : la crise de Berlin et la première phase des négociations sur les plans Fouchet. Grâce à l'appui indéfectible du général de Gaulle, le chancelier Adenauer réussira à faire prévaloir sa politique de fermeté pendant la crise de Berlin. En revanche, il se heurtera à l'opposition du nouveau ministre des Affaires étrangères, Gerhard Schröder, sur les modalités de la construction politique de l'Europe et devra s'incliner devant

l'hostilité des pays du Benelux aux plans Fouchet, qui privilégiaient la coopération intergouvernementale au détriment de l'intégration communautaire.

Quant à la proposition de créer une Force multilatérale (MLF) pour permettre à la RFA de participer à la mise en œuvre de la stratégie nucléaire de l'Alliance, elle fut, dès l'origine, une pomme de discorde entre la France et l'Allemagne et fut abandonnée par les Etats-Unis dès lors que les craintes d'une coopération trop étroite entre Paris et Bonn se furent dissipées et qu'on jugea préférable de résoudre le problème par la création du groupe de planification nucléaire au sein de l'Alliance. Sur ces questions, Martin Koopmann fait les mises au point qui s'imposent et se montre particulièrement critique à l'égard du chancelier Ehrhard, qui ne semble pas avoir perçu les variations de la politique des Etats-Unis vis-à-vis de la MLF et s'est refusé à tout dialogue avec la France sur la contribution de sa force nucléaire stratégique au renforcement de la dissuasion de l'Alliance.

Le livre magistral de Martin Koopmann, qui s'inscrit dans la filiation des études sur les politiques de sécurité de son directeur de recherche, le professeur Helga Haftendorn, n'est pas seulement une contribution à l'élucidation des problèmes auxquels les Français et les Allemands ont été confrontés il y a plusieurs décennies, mais comporte également des leçons pour l'avenir. A ce titre, il devrait retenir l'attention de tous ceux qui estiment, qu'en dépit des difficultés de l'entreprise, la coopération franco-allemande est appelée à jouer un rôle important dans l'édification d'un nouvel « ordre de paix » en Europe.

Jean KLEIN

**Empire.
How Britain
Made the Modern World**

Niall Ferguson

Londres, Allen Lane, 2003, 392 pages

Le livre de Niall Ferguson retrace l'histoire de l'épopée du peuple britannique, venu tardivement à la compétition colo-

niale qui s'instaurait entre les pays d'Europe. Il analyse les voies et moyens qui ont fait de la Grande-Bretagne la première puissance vraiment mondiale, réunissant sous l'autorité de sa Couronne le quart de la population mondiale.

L'auteur, fasciné par cette réussite, nous en fait comprendre les ressorts sans en dissimuler les excès. Il rappelle que c'est l'appât des richesses qui a suscité la vocation de tant de pirates et de boucaniers à mettre en coupe réglée les immenses profits que l'Espagne et le Portugal tiraient de leurs empires. Il explique l'importance de l'apport hollandais à la pensée coloniale anglaise par une greffe réussie du capitalisme « pré-moderne ». N. Ferguson insiste aussi sur l'émigration de millions de Britanniques vers l'outre-mer anglais et constate que la colonisation a changé de nature avec la *Völker Wanderung* des peuples européens, qui, pour des raisons politiques, religieuses ou économiques, sont venus occuper les terres quasiment vides de l'Amérique du Nord et de l'Australasie.

Le tableau dressé de l'installation des colonies d'Amérique du Nord explique ainsi son peuplement rapide, sa prospérité et comment le sort des entreprises françaises au Canada et en Louisiane a été scellé avant même la guerre de Sept Ans (1,5 million de colons en Amérique anglaise contre 60 000 Français au Canada). La France cesse alors d'être le rival mondial de la Grande-Bretagne : sans doute apporte-t-elle un concours essentiel aux *insurgents* et est-elle capable de régenter l'Europe continentale pendant la Révolution et l'Empire, mais elle ne peut plus menacer la montée en puissance du Royaume-Uni, qui dominera le monde jusqu'en 1914.

Impressionné par l'aventure indienne, N. Ferguson souligne que l'avenir du monde est resté incertain jusqu'à la paix d'Aix-la-Chapelle. Dupleix avait conçu pour la France une politique indienne qui transcendait l'objectif commercial en laissant place à une ambition politique : ses succès prématurés n'ont pas été confirmés, et ce sont les Britanniques qui ont repris sa politique, la guerre de Sept Ans ne faisant

que consacrer la fin des espérances françaises en Inde. Cette grande période est illustrée par l'instauration de l'Empire des Indes. Au-delà des noms emblématiques, comme ceux de Clive ou de Hastings, N. Ferguson décrit le travail quotidien d'un nombre limité de fonctionnaires de l'Indian Civil Service et ne cache son admiration ni pour la façon dont l'Inde a été gouvernée, ni pour la manière dont son évolution a été conduite.

Mais l'histoire de la colonisation britannique ne se réduit pas à l'Inde. De fortes pages sont consacrées à l'Afrique, à l'ignominieux trafic d'esclaves, à son abolition tardive. L'auteur fait le récit de sanglantes répressions, comme le massacre d'Amritsar, en Inde, et évoque les effets meurtriers de la mitrailleuse Maxim (Ondurman, Soudan). Il décrit l'épisode douloureux de la guerre des Boers, la duplicité de ses instigateurs, la brutalité des camps de concentration, mais aussi la sagesse des nouveaux maîtres qui offriront à leurs adversaires d'hier une place importante (peut-être trop) dans la conduite des affaires publiques.

L'Empire, selon N. Ferguson, a été une formidable machine à créer des richesses en favorisant, avant la lettre, la « globalisation », c'est-à-dire le libéralisme économique, frère jumeau et soutien du libéralisme politique. Cette « anglobalisation » a été rendue possible par la maîtrise des mers, par l'exportation des capitaux de Grande-Bretagne vers l'Empire, par les bases navales, par les colonies de peuplement en Amérique du Nord, en Australasie, en Afrique du Sud, et par leur passage à la démocratie représentative. Cette prospérité est ainsi le résultat de l'avance britannique en matière industrielle : dans la première moitié du XIX^e siècle, l'industrie anglaise est aussi puissante que celle du reste du monde, et c'est de Londres que partent les capitaux qui vont servir à mettre en valeur le monde entier.

N. Ferguson ne peut cacher son admiration pour cet empire britannique qui, avec une poignée de *civil servants* de qualité exceptionnelle, a contribué à étendre la paix, à favoriser le commerce, à élever le

niveau de vie des populations qui lui étaient soumises, puis a évolué, jusqu'à se dissoudre – le plus souvent sans combat. Ce qui lui a succédé n'a pas toujours eu autant de mérite.

Le statut de dominion, selon Ferguson, a été une « merveilleuse invention », qui n'a pas seulement servi le maintien de la paix civile et la prospérité au Canada, mais a ouvert la voie, en Australie, en Afrique du Sud et en Nouvelle-Zélande, à une évolution pacifique des institutions représentatives vers le *self-government*. Le résultat a été remarquable, et le Commonwealth témoigne du bien-fondé de cette démarche, même si la transition vers l'indépendance n'a pas toujours été heureuse. Sur les 57 pays de l'Empire devenus indépendants, seuls 23 se sont dotés d'institutions démocratiques. Mais presque tous sont devenus membres du Commonwealth, à l'exception de l'Irlande.

L'auteur est tenté d'ajouter aux mérites de l'Empire la diffusion quasi universelle de la langue anglaise. Les 350 millions d'hommes dont l'anglais est la langue maternelle et les 450 millions d'autres qui le parlent représentent un formidable vecteur de puissance politique, d'échanges économiques et de diffusion culturelle – vecteur qui perdure encore aujourd'hui, au profit des États-Unis, qui ont pris la relève. D'ailleurs, le réseau des bases dont ceux-ci disposent n'est-il pas celui de la Royal Navy du temps de l'Empire ?

On ne peut que partager la nostalgie de l'auteur face à la disparition de cet empire qui continue d'imprimer sa marque sur le monde. Qui recueillera son héritage ? Tony Blair semble penser que l'Union européenne pourrait en partie le faire. Mais l'hypothèse d'une globalisation politique est plus vraisemblable. Déjà, explique l'auteur, « l'Empire informel » de l'Amérique existe. Citant Dean Acheson et sa phrase célèbre sur l'Angleterre, « qui a perdu son Empire sans retrouver un rôle », N. Ferguson conclut en écrivant que les « Américains ont assumé l'ancienne mission des Britanniques sans vouloir admettre qu'un Empire y est attaché ».

Jean-Marie LE BRETON

islam

Jihad humanitaire. Enquête sur les ONG islamiques

Abdel-Rahman Ghandour

Paris, Flammarion, 2002, 370 pages

Les bons ouvrages sur les réseaux islamiques sont rares. Abdel-Rahman Ghandour fait partie de la catégorie exceptionnelle des praticiens qui ont pris le temps et se sont donné les moyens intellectuels de réfléchir à leur domaine d'action. Pendant plus de dix ans, il a exercé des responsabilités de terrain pour la Croix-Rouge, et surtout comme chef de mission pour Médecins sans frontières au Soudan, dans le Golfe et en Iran. L'ouvrage qu'il présente aujourd'hui est aussi le fruit d'une réflexion universitaire conduite en association avec son travail.

Après avoir étudié les fondements religieux de l'action humanitaire musulmane, l'auteur s'attache à l'analyse de cette démarche. Il note son enracinement naturel dans le réseau des mosquées, des waqfs (fondations religieuses), des écoles et des confréries, qui se trouvent recyclées dans une démarche dont l'ambition première est de ne pas laisser le champ de l'humanitaire en pays musulman à la seule initiative des ONG occidentales. A l'origine, la crainte de l'influence, de l'esprit missionnaire et des conversions possibles motive la réaction. Très rapidement, le souci de monter une entreprise efficace d'inspiration islamique dans un contexte de mondialisation l'emporte. La méthode et l'expérience se rodent dans les zones de conflits qui mobilisent les solidarités, comme en Afghanistan, à partir des années 1980, avec, dès le départ, la volonté d'aider à vaincre l'adversaire, tout en secourant la population.

C'est donc par une interprétation de l'*oumma* et du jihad, dans un souci de mobilisation collective, que l'action se développe en concurrence avec les ONG

occidentales. On y voit Ben Laden passer du registre de l'action humanitaire à l'action violente, puis à l'action terroriste, et inversement. D'autres seront plus soucieux de séparer l'action sociale de l'action politique. Les ONG islamiques ont aussi éliminé les acteurs caritatifs traditionnels, comme le Croissant Rouge ; leur influence s'impose aux Etats, et elles ont réussi à collecter des ressources considérables en se greffant sur les réseaux patriciens bénéficiant de la rente pétrolière, notamment en Arabie Saoudite et dans le Golfe, ainsi que sur les circuits de l'émigration. Dans ce contexte, le rôle joué par l'Arabie Saoudite et les monarchies du Golfe est d'autant plus important qu'il s'accompagne d'une incapacité à contrôler les divers aspects de l'action des organisations caritatives financées par les familles princières et marchandes lorsque l'action subversive l'emporte sur la prédication (*dawa*).

Mais l'action humanitaire islamique peut aussi se soucier d'universalisme et veiller à établir des partenariats avec les ONG occidentales afin d'avoir accès à des ressources ou bénéficié de soutiens extérieurs dans les régions de cohabitation comme les Balkans. Sans aller jusqu'à l'affrontement et au soupçon généralisé d'une rivalité dérivant naturellement vers la violence transnationale, les ONG islamistes ont construit leur domaine avec le souci de ne pas laisser les ONG occidentales, suspectées de crypto-christianisme, acquérir des positions d'influence au nom d'un universalisme qui apparaît comme le dernier avatar de l'esprit missionnaire. Si l'on veut échapper à une démarche de cloisonnement religieux de l'aide, les ONG occidentales devront-elles de plus en plus, comme dans l'Afghanistan des Talibans, se plier à un code de bonne conduite islamique ?

Rémy LEVEAU

Les Nouveaux Martyrs d'Allah

Farhad Khosrokhavar

Paris, Flammarion, 2002, 370 pages

Les incertitudes de la campagne militaire américaine en Irak incitent à la comparaison avec l'intervention israélienne au Liban en 1982, et l'ouvrage de Farhad Khosrokhavar peut fournir des clefs d'analyse sur l'un des caractères originaux de l'islamisme radical, qui mit en échec cette tentative, comme il risque, dans un deuxième temps, d'affecter l'opération « Liberté pour l'Irak ».

Avec le recul d'une vingtaine d'années, le martyr islamique apparaît comme une sorte de transfert de technologie au cœur des conflits asymétriques. Il n'est certes pas l'apanage de l'islam radical, et les Tigres tamouls y ont eu plus souvent recours que les réseaux d'Al-Qaida. Mais la méthode a été utilisée sur une grande échelle dans le conflit Iran-Irak, puis à Beyrouth, en 1983, par le Hezbollah libanais (pilote par les Pasdarans iraniens) contre les marines américains et les parachutistes français, enfin contre les Israéliens au sud du Liban. La technique est adoptée par les Palestiniens dans les années 1990, au départ comme une protestation contre les accords d'Oslo, puis, à partir de septembre 2002, lors de la deuxième Intifada. Plus récemment, les Tchétchènes, les Cachemiris et des réseaux comme Al-Qaida y ont recours.

Dès lors que le sacrifice de soi conçu pour donner la mort aux autres se construit comme une méthode de lutte du faible au fort, il importe d'en comprendre les motivations individuelles et collectives. F. Khosrokhavar tient compte de la subjectivité des acteurs sans faire l'apologie de leur comportement. Il situe leur démarche de « martyr offensif » par rapport à la théologie et à l'anthropologie islamique, dans une interaction entre religion et modernité. Dans cette perspective, le jihad constitue un élément fondateur, de même que la culture doloriste propre au chiisme, construite sur le martyr de l'imam Hossein, en 680, à Kerbala, puis sur la ré-interprétation de l'Achoura par la Révolution islamique, qui a joué un

rôle dans la mobilisation des jeunes dans la guerre contre l'Irak. Et si le martyr est aujourd'hui un enjeu central de la deuxième Intifada, le but est de rendre illégitime le pouvoir israélien.

Dans les formes modernes de sécularisation du religieux qui s'opèrent à travers les mouvements islamistes, l'individu du martyr se construit à partir du double échec des projets personnels et collectifs, dont les Palestiniens sont porteurs. Elle s'accompagne d'une ré-interprétation du religieux par des penseurs (Qutb, Mawdoudi, Khomeyni). La différenciation entre les interprétations chiïtes et sunnites des représentations d'Hossein comme type idéal du martyr devient secondaire. L'imam sacrifié se transforme en héros révolutionnaire, humanisé, susceptible d'être imité. Les chiïtes libanais ont joué un rôle important dans la vulgarisation et l'humanisation du modèle, transposant le comportement des martyrs iraniens pour en faire des exemples renouvelés du jihad en milieu palestinien. C'est une chaîne de témoignages, de cassettes et de modèles mythifiés qui constitue aujourd'hui la base des comportements assurant le passage du moudjahid qui se sacrifie pour la victoire au martyr qui choisit la mort volontaire. C'est l'échec du jihad qui assure la légitimité du martyr. « L'acte martyriste oscille entre le suicide, la mise à mort d'autrui, la démission et l'affirmation de soi » (p. 77).

Cette conception tend, depuis vingt ans, à devenir le trait d'union de l'islam radical, du Moyen-Orient à l'Afghanistan, en passant par les réseaux d'Al-Qaida en Europe et aux Etats-Unis, ou par le GIA algérien. Convaincu de son échec personnel et de celui de sa cause, le martyr veut faire « entendre sa voix dans un univers où il se voit refuser le statut d'individu » (p. 81), exprimant ainsi l'impossibilité pour les nouvelles générations modernisées du monde arabo-musulman, mais aussi pour les minorités musulmanes en Europe et aux Etats-Unis, de participer au monde. La mort sacrée rend possible l'accès à la dignité par le sacrifice. C'est dans cette appréhension des fondements des comportements des nouveaux mar-

tyrs, individualisés, dans un contexte de sécularisation et de mondialisation de l'islam, que l'analyse de F. Khosrokhavar est la plus innovante. Réalisation de soi dans la mort, dépossession de soi et volonté de créer une nouvelle *oumma* virtuelle constituent des orientations dont la mise en œuvre est assurée par une idéologie religieuse qui se réduit alors à un entraînement mental au sacrifice.

Pour sortir de cette impasse, il faut sans doute passer par une réforme et une

démocratisation de l'islam et des sociétés musulmanes. Mais l'imposition forcée du changement par l'extérieur ne fera qu'accroître les frustrations mortifères. L'espoir viendra peut-être de l'adaptation à la modernité et à la démocratie des diasporas islamiques en Europe et en Amérique, et de leur influence en retour sur les pays d'islam majoritaire.

Rémy LEVEAU

relations internationales

Relations internationales. Théories et concepts

*Alex Macleod, Evelyne Duffault
et Guillaume Dufour*

*Outremont (Québec), Editions Athéna,
2002, 240 pages*

Les auteurs de ce dictionnaire ont eu ici deux objectifs : initier les étudiants aux débats théoriques sur lesquels s'affrontent les chercheurs en relations internationales, et leur fournir un glossaire des termes anglais qui ont cours dans lesdits débats.

Le premier objectif, qui occupe plus des trois quarts du livre, donne lieu à 57 entrées consacrées à des concepts et approches théoriques où les auteurs se sont visiblement efforcés de ne rien oublier. D'où un panorama qui, par sa complexité grouillante, n'est pas sans rappeler certains tableaux de Jérôme Bosch, mais dans lequel on arrive à la longue à distinguer deux « camps » :

– les tenants du paradigme rationaliste, où apparaissent trois écoles : le réalisme, le néoréalisme et l'institutionnalisme néolibéral, dont les hérauts cherchent à expliquer les phénomènes par des théories testables, pensent que la connaissance objective n'est pas un leurre et ont tendance à séparer jugements d'existence et jugements de valeur ;

– les tenants du post-positivisme, pour qui le monde est constitué comme un texte qu'il s'agit d'interpréter, estiment que tout savoir s'inscrit dans des relations de pouvoir, et que toute recherche doit viser à donner la parole aux exclus (notamment aux femmes). Cela génère une multitude d'écoles, l'entrée « Théories critiques » n'en comptant pas moins de onze (dont « Théorie critique » au singulier). Dans ce fouillis assez inextricable, on a tout de même l'impression qu'une frontière sépare ceux pour qui le monde se réduit à des processus sociolinguistiques, et ceux pour qui il se ramène à des conflits de classes ou de « genres ».

Du côté du glossaire (et plus généralement de la forme), on formulera trois séries de remarques. D'abord, quelques négligences. Que vient faire « Physicalisme », terme d'ailleurs non défini, dans un livre sur les relations internationales ? « Système de Westphalie » est une impropriété, il faut simplement l'adjectif. « Séculaire » n'est pas la meilleure traduction de *secular...* Pourquoi écrire « behavioriste » et « suprastructure » quand il existe « behavioriste » et « superstructure » ? Les théories féministes obligent-elles à écrire la « successeure de la SDN » ?

Ensuite, quelques omissions : « *rogue states* » (terme il est vrai peu post-

moderne), Carl Schmitt et Albert Hirschman (contre dix mentions pour Habermas !), et deux notions importantes – « *agency* » et « *regime* » – qu'il n'est pas très éclairant de traduire par « agence » et « régime » !

Terminons par un petit décompte révélateur : si, dans le premier camp, Raymond Aron est le seul Français mentionné, dans le second, en revanche, tout le Gotha de la pensée française alternative, est représenté, de Foucault et Bourdieu à Derrida et les autres. Les étudiants québécois auront quand même une drôle d'idée des travaux français en relations internationales... La guerre d'Irak fait ressortir une autre lacune de ce livre : l'absence des néo-conservateurs et de leur présumé inspireur, Léo Strauss.

Bernard CAZES

La Guerre froide

Stanislas Jeannesson

Paris, La Découverte,

collection « Repères », 2002, 128 pages

L'auteur a eu la bonne idée d'éclairer les prodromes de ce que Walter Lippmann appellera *Cold War* en remontant jusqu'à la fin de la Première Guerre mondiale :

c'est alors qu'apparaissent « de part et d'autre d'une Europe ravagée, l'URSS et les États-Unis, [qui] prétendent édifier un ordre mondial fondé sur des principes à la fois novateurs et radicalement opposés ». Pour des raisons différentes, les deux nouveaux acteurs n'entreront véritablement en scène qu'en 1941, en venant renforcer de façon décisive les rangs des adversaires de l'Axe, et il ne faudra que six ans pour que, à partir de 1947, l'alliance cède la place à un affrontement qui durera finalement 43 ans.

Lue aujourd'hui, cette intelligente synthèse incite bien sûr à des rapprochements entre l'Allemagne hitlérienne et la Russie stalinienne (dans les deux cas, on hésite entre interprétation fonctionnaliste et intentionnaliste) ; elle offre aussi des occasions de méditer sur les erreurs commises tant par les États-Unis (au Vietnam) que par les Soviétiques (en Corée, en Afrique et en Afghanistan) ; elle montre enfin un gouvernement américain qui, en 1947, renonce avec regret aux espoirs mis dans l'ONU comme garant de la paix mondiale ou qui, en 1956, fait pression pour que cette même ONU condamne l'initiative franco-britannique contre le canal de Suez, qu'il juge être une violation du Pacte atlantique. Vous avez dit bizarre ?

Bernard CAZES

sécurité, stratégie, terrorisme

Théories de la sécurité

*Charles-Philippe David
et Jean-Jacques Roche*

Paris, Montchrestien, 2002, 160 pages

On trouvera dans ce petit livre une architecture claire pour appréhender le débat sur la sécurité internationale et ses évolutions. Les grands modes de l'action internationale, les concepts interprétatifs, sont rappelés et mis en perspective, à une période où ils apparaissent à beaucoup impuissants à rendre compte d'une réalité en recomposition rapide.

La guerre est, la première, appelée à la barre, avec comparaison de sa formalisation la plus achevée, celle de Clausewitz. Puis c'est le tour de la diplomatie interétatique, coproduction parallèle de sécurité. L'équilibre des puissances apparaît comme l'institutionnalisation d'une « société internationale » qui n'affirmera son ampleur qu'avec les expériences de la SDN et de l'ONU en matière de sécurité collective.

De façon plus contemporaine, ces pages font écho aux débats relancés par la fin de

la bipolarité, qui rend, pour le meilleur et pour le pire, fluidité aux relations internationales, interétatiques ou non. Les théories classiques, réaliste, libérale, idéaliste, sont redéfinies, relancées, et doivent désormais se combiner avec d'autres approches : la vision constructiviste, ou l'approche critique, plus intéressée par la juxtaposition des dynamiques individuelles ou collectives, non-étatiques, de production de la sécurité. C'est à une véritable redéfinition de la notion même de sécurité, à une re-modélisation des manœuvres collectives imaginables, qu'est invitée toute réflexion sur les relations internationales d'aujourd'hui, ainsi qu'en témoigne la dernière partie du livre.

Parmi ces manœuvres, reste, hélas, première, la guerre. On pourra regretter que, d'une façon pourtant logique sous un tel titre, la guerre, dans ses permanences et ses métamorphoses, ne soit pas plus longuement analysée – et en particulier dans la réalité de l'après-bipolarité. Ou que l'ouvrage n'ait pu prendre en compte la crise irakienne, ni la guerre contre l'Irak, beaucoup plus significatives certainement que la rapide aventure afghane, pour témoigner des nouvelles conceptions américaines, de la faiblesse des institutions collectives internationales, et, plus globalement, du rôle nouveau de la force appuyée sur la technologie. Tel qu'il fut conçu avant ces derniers événements, le présent ouvrage demeure néanmoins une intelligente introduction à un monde toujours semblable, toujours nouveau.

Dominique DAVID

**SIPRI Yearbook 2002.
Armaments, Disarmament
and International Security**

*Stockholm International Peace
Research Institute*

*Oxford, Oxford University Press,
2002, 845 pages*

La parution, en 2002, du 33^e annuaire du SIPRI sur « Les armements, le désarmement et la sécurité internationale » témoigne de la continuité de l'action

menée dans ce domaine par l'Institut international de recherche sur la paix de Stockholm, et du prestige dont celui-ci jouit aujourd'hui dans la communauté des stratégestes et des « intellectuels de la défense ». Dès l'origine, il s'était assigné une tâche ambitieuse, et son premier directeur, Robert Nield, un économiste et politologue britannique, avait défini des orientations de recherche qui n'ont guère varié pendant toute la période de l'antagonisme Est-Ouest. En premier lieu, il s'agissait de faire l'inventaire des potentiels militaires des Etats et d'analyser la compétition techno-stratégique dans laquelle étaient engagés les protagonistes de la guerre froide. Par ailleurs, on avait pris conscience du développement du commerce des armes avec les pays du Tiers-Monde, et l'on ressentait la nécessité d'en pallier les effets négatifs par une réglementation appropriée. A cet égard, les études du SIPRI ont joué un rôle pionnier, et ses recommandations ont parfois été prises en compte par les Etats, comme l'attestent la création du registre des ventes d'armes de l'ONU et l'adoption de codes de conduite par les pays exportateurs de matériels de guerre dans le cadre d'organisations régionales. Enfin, on attachait une grande importance aux problèmes du désarmement, et les travaux du SIPRI dans ce domaine étaient de nature à servir les objectifs de la diplomatie suédoise, qui s'était fortement impliquée dans les négociations qui se déroulaient depuis 1962 dans le cadre du comité des dix-huit de Genève.

Au fil des ans, le SIPRI s'est affirmé comme un centre d'analyse et de réflexion hors pair sur les questions relatives aux armements et au désarmement, grâce à l'appui du gouvernement suédois qui n'a pas lésiné sur les moyens financiers mis à sa disposition. De surcroît, les directeurs qui se sont succédé à la tête de l'Institut depuis 1968 ont usé de la latitude qui leur était donnée pour s'assurer le concours des meilleurs experts et élargir le champ de leurs investigations en fonction de l'évolution de la conjoncture internationale. Ainsi, Adam Daniel Rotfeld, qui a dirigé le SIPRI de 1991 à 2002, a pris l'initiative d'accorder une place plus impor-

tante à l'analyse des conflits et aux problèmes posés par l'organisation de la sécurité dans une société mondialisée ; et ce choix se reflète aussi bien au niveau des publications générales de l'Institut que dans le sommaire des *Annuaire*s parus au cours de la décennie écoulée. Il n'est donc pas surprenant que ceux-ci soient considérés comme des ouvrages de référence par tous ceux qui souhaitent s'informer sur l'état des armements mondiaux, pénétrer les arcanes de la diplomatie du désarmement et se faire une opinion sur les politiques tendant à l'organisation de la sécurité des Etats et du monde.

Le *SIPRI Yearbook* de 2002 ne fait pas exception à la règle, et l'on y trouve les rubriques habituelles sur les dépenses militaires, la production et le commerce des armes, l'évolution des arsenaux nucléaires, les négociations sur le désarmement et l'application des accords conclus. De prime abord, l'accumulation de chiffres et de données factuelles peut rebuter, mais l'on sera sensible au soin avec lequel ces éléments sont recueillis et mis en perspective, de même qu'au souci des chercheurs du SIPRI de ne pas laisser le lecteur dans l'ignorance des incertitudes qui subsistent dans les domaines où les informations sont fragmentaires ou douteuses. Ils reconnaissent ainsi que la comparaison des dépenses militaires des Etats est un exercice délicat, faute d'une présentation homogène des budgets de la défense, et que le volume du commerce des armes et la destination finale des matériels exportés ne peuvent être déterminés avec précision. Toutefois, ils ont mis au point des méthodes pour contourner, voire surmonter, ces obstacles, et leurs estimations permettent de se faire une idée approximative des réalités militaires contemporaines, et notamment de l'évolution de la production et de la commercialisation des armements.

En revanche, il est légitime de s'interroger sur le bien-fondé d'une compilation de données empiriques qui ne sont pas nécessairement des indicateurs pertinents pour mesurer les conflictualités régionales ou apprécier les « balances militaires ». Nous songeons en particulier au recense-

ment des transactions portant sur des « armements conventionnels majeurs », données auxquelles le SIPRI accorde une place importante dans l'*Annuaire*, alors que les transferts d'armes légères et portables, même en faible quantité, ont souvent un impact considérable sur le rapport des forces dans des guerres civiles et peuvent décider de leur issue. Il est vrai que le trafic illicite des armes de petit calibre est difficile à contrôler, comme l'a démontré la conférence qui s'est tenue, en juillet 2001, sous l'égide des Nations unies, et que les capacités d'investigation de l'Institut de Stockholm ne lui permettent pas de saisir ce phénomène dans toute son ampleur. Il ne le néglige pas pour autant, et les implications du commerce des armes sont mises en évidence dans les sections de l'*Annuaire* consacrées à l'étude des conflits en Afrique occidentale et au Zimbabwe.

Ce serait une gageure que de vouloir résumer dans une note de lecture la substance d'un ouvrage de cette dimension, et l'on se bornera à de brèves observations sur la manière dont les chercheurs du SIPRI et son directeur perçoivent l'impact des attentats du 11 septembre 2001 sur les politiques de sécurité des grandes puissances et sur la pratique du désarmement et de la maîtrise des armements. Dans son introduction générale, Adam Daniel Rotfeld se livre à des considérations stimulantes sur la transformation de l'environnement international et sur les implications politiques et stratégiques du choix des Etats-Unis de privilégier le recours aux moyens militaires pour relever les défis du terrorisme. Il déplore le penchant de Washington à l'unilatéralisme et estime que l'établissement d'un nouvel ordre mondial ne peut être que la résultante d'une action solidaire et doit s'inscrire dans la perspective d'une « gouvernance de la globalisation ». Enfin, il considère qu'à l'avenir, la sécurité reposera moins sur l'équilibre des forces que sur des institutions démocratiques garantissant le respect des droits de l'homme. Dans ce contexte, l'OTAN jouerait un rôle central, étant entendu que l'Union européenne pourrait apporter une contribution spécifique à la gestion des crises et

que la Russie, promue au rang de partenaire stratégique, serait intégrée dans le système euro-atlantique. Quant au désarmement et à la maîtrise des armements, il conviendrait de les adapter au nouvel environnement stratégique et de privilégier les méthodes tendant à soustraire les armes de destruction massive à l'emprise des organisations criminelles et des États qui les soutiennent, sans pour autant perdre de vue l'objectif ultime fixé à l'article VI du traité de non-prolifération (TNP).

Il n'est pas sûr que ces avis seront suivis par les dirigeants des grandes puissances. En tout cas, les constats effectués par le SIPRI mettent en évidence l'écart entre les conceptions que l'on professe de part et d'autre de l'Atlantique en matière de sécurité ; et, depuis lors, les divergences se sont exacerbées à propos de la politique vis-à-vis de l'Irak. Par ailleurs, les résultats modestes enregistrés au plan de la réglementation des armements ne sont pas de bon augure pour l'avenir de cette entreprise. Quoi qu'il en soit, nous ne doutons pas que le prochain *Annuaire* du SIPRI, qui paraîtra à l'automne, sous l'autorité de son nouveau directeur, Alyson Bailes, fournira à tous ceux qui se posent des questions sur ces sujets sensibles des réponses solidement argumentées et bien étayées, selon une tradition désormais bien établie.

Jean KLEIN

**Le Grand Livre de la stratégie,
de la paix et de la guerre**

Edward N. Luttwak

Paris, Odile Jacob, 2002, 400 pages

Edward Luttwak, expert au Center for Strategic and International Studies de Washington, contribue depuis les années 1980 à animer la réflexion stratégique. *Le Grand Livre de la stratégie, de la paix et de la guerre* actualise ainsi l'excellent *Paradoxe de la stratégie*, paru quinze années auparavant, par l'apport d'exemples récents puisés dans les opérations militaires ayant suivi la chute du mur de Berlin (Irak et Balkans, principalement) et

de recherches de l'auteur ayant fait l'objet d'autres publications (les thèmes de l'ère post-héroïque, des vertus de la guerre ou de la puissance aérienne stratégique).

La thèse centrale de l'auteur s'inscrit dans la continuité directe de la théorie clausewitzienne et de la définition de la stratégie énoncée par le général Beaufre dans son *Introduction à la stratégie*, à savoir « l'art de la dialectique des volontés employant la force pour résoudre leur conflit ». De cette définition, E. Luttwak déduit que l'affrontement de deux acteurs animés fait naître une logique paradoxale guidant l'action de chacun dans ses efforts pour soumettre l'adversaire à sa volonté. L'existence d'une opposition entre deux rivaux n'étant pas seulement des « masses inertes », ainsi que le décrivait Carl von Clausewitz, condamne à l'inefficacité toute décision prise selon une logique linéaire : le domaine stratégique demeure un champ *d'affrontement* qui impose de s'éloigner du sens commun, de sortir du spectre du pensable et du prévisible dans le but de prendre l'avantage sur l'ennemi sans qu'il soit à même de réagir, de le réduire à la passivité et de rompre par-là même avec la dialectique d'action-réaction spécifique au milieu conflictuel.

A grands renforts d'éclairages historiques, l'auteur consacre ainsi sa première partie à la mise au jour de ce processus dynamique d'inversion des contraires, par lequel l'échec peut succéder si rapidement à la réussite dès lors que sont peu ou mal considérés les impondérables de l'action stratégique, tels la *friction* ou le *brouillard de guerre*, et que le *point culminant du succès* est dépassé. Parce que la dynamique paradoxale de la stratégie punira les égarements des victorieux et récompensera la prudence et la capacité d'adaptation des vaincus, le stratège doit être à même de perpétuer la phase ascendante de l'efficacité du recours à la violence en définissant une ligne de conduite assurant aussi bien l'intégration des moyens aux fins (dimension verticale de la stratégie) que la prise en compte des actions possibles et effectives adverses (dimension horizontale).

Le Grand Livre de la stratégie se poursuit par une étude des différents niveaux aux-

quels l'interaction entre des volontés opposées peut se manifester dans la guerre, du niveau technique à la stratégie de théâtre. Ces niveaux étant interdépendants, l'auteur expose les facteurs qui déterminent la réussite des actions selon les opportunités et contraintes offertes par chaque niveau, avant de considérer les incidences qu'ont ces niveaux les uns sur les autres. Ainsi, après être passé des interactions techniques entre les armements employés à l'« antagonisme de deux pensées » caractérisant l'art opérationnel, E. Luttwak examine les conditions de pertinence des différentes stratégies de théâtre et les spécificités des « non-stratégies » navale, aérienne et nucléaire.

Poursuivant sa mise à distance du phénomène conflictuel, E. Luttwak conclut logiquement son ouvrage par l'étude de la dynamique paradoxale telle qu'elle affecte le plus haut niveau de l'action stratégique, la *grande stratégie*. La difficulté réside alors dans la nécessaire conciliation des objectifs linéaires tels qu'ils peuvent être définis par la sphère politique et des moyens qui, pour être efficaces, devront satisfaire aux exigences de la logique stratégique. Fidèle à son positionnement au sein des « faucons » participant au débat stratégique, E. Luttwak s'attache à souligner les limites des politiques consensuelles, arguant que « ce sont les puissances jugées les moins enclines à employer la force qui finissent, en général, par y recourir ». L'art du stratège consistera donc à domestiquer la logique paradoxale de la stratégie par le développement d'une *harmonie* entre les dimensions verticale et horizontale, harmonie procédant d'une évaluation juste et réactive des forces morales et matérielles des acteurs impliqués dans l'affrontement, et de l'adéquation entre les objectifs politiques de long terme et les moyens leur étant assignés.

Par cet ouvrage, E. Luttwak démontre avec clarté la difficulté inhérente à toute action envisagée dans un contexte conflictuel : une initiative est ainsi vouée à muter en son contraire pour peu qu'elle ne s'inscrive pas dans une réévaluation constante de la pertinence des choix effectués et des formes possibles de réaction de l'adver-

saire. S'il paraît parfois difficile de ne pas voir dans certains aspects d'une telle argumentation une tentative de légitimation d'une posture stratégique destinée à assurer la primauté des États-Unis dans le monde, le raisonnement stratégique rigoureux de l'auteur, poursuivant habilement l'œuvre des classiques, ne manquera pas d'interpeller tout partisan d'un véritable *acteur* stratégique européen.

Corentin BRUSTLEIN

Les Illusions du 11 septembre – le débat stratégique face au terrorisme

Olivier Roy

Paris, Seuil, coll. « La République des idées », 2002, 86 pages

Imprévisible Afghanistan

Gilbert Etienne

Paris, Presses de Sciences-Po,
2002, 160 pages

Alors que l'actualité internationale continue de refléter les conséquences du 11 septembre, les ouvrages à la fois accessibles, érudits et nuancés sont une rareté. C'est sans conteste dans cette catégorie qu'il convient pourtant de ranger les livres de Gilbert Etienne et d'Olivier Roy, qui tous deux fournissent un contrepoint nécessaire à l'avalanche des publications, parfois hâtives, qui ont abordé les sujets liés du terrorisme, de l'Afghanistan ou de l'islam politique.

Le lecteur découvrira tout d'abord avec profit *L'Imprévisible Afghanistan* de Gilbert Etienne, qui confirme que les spécialistes sont décidément les mieux placés pour réaliser des synthèses concises mais de qualité. Sans entrer dans le détail des courants politiques et des rivalités ethniques, tribales et personnelles qui ont marqué l'Afghanistan depuis 25 ans, l'auteur parvient à rendre compréhensible le cours des événements qui ont précédé et suivi les attentats du 11 septembre. Au passage, il tord le cou à un certain nombre d'idées reçues ou de simplifications, qu'il s'agisse de l'alliance supposée entre les

Talibans et les Etats-Unis, du rôle purement machiavélique du Pakistan ou de « l'affaire Unocal », à la source des affabulations concernant les « visées pétrolières » américaines qui auraient été, selon certains, à l'origine de l'intervention militaire de l'automne 2001.

A la fin de l'ouvrage, le lecteur a une idée claire tant des diverses implications régionales – Pakistan, URSS – et de leurs racines historiques (chapitres 2 à 4) que de leur interaction avec les dynamiques socio-politiques propres à l'Afghanistan : pesanteurs de la société traditionnelle, retard des structures étatiques et administratives, enfin divisions politiques profondes, qui ne se réduisent pas à des oppositions simplificatrices, par exemple entre moujahidines et Soviétiques, ou entre le seul commandant Massoud et les Talibans. Consacrés à la guerre civile des années 1990, aux Talibans et à Oussama ben Laden, les chapitres 6, 7 et 8 témoignent du même et heureux mélange d'appréciations nuancées et de jugements sans concession.

Au final, le lecteur comprend comment la modernisation partielle et néanmoins rapide de certaines composantes de la société afghane a largement contribué à l'implosion du pays par les réactions qu'elle a suscitées. Ce faisant, l'auteur aborde des sujets complexes et très actuels, comme l'impact de la modernité sur les sociétés traditionnelles et les liens entre développement et révolution, sujets qui, d'évidence, dépassent le cas du seul Afghanistan et intéressent la problématique générale du développement et la région du Moyen-Orient dans sa globalité. Dans cette perspective, l'ouvrage a d'ailleurs le grand mérite de ne pas s'en tenir à une narration politique pour inclure également une description géographique, humaine et économique du pays. Trop souvent oubliés, ces aspects n'en sont pas moins des préalables indispensables à une bonne compréhension de l'Afghanistan, et le point de départ de l'effort de reconstruction aujourd'hui en cours. Bien qu'il consacre un chapitre assez optimiste à cette question, Gilbert Etienne n'oublie pas de rappeler en

conclusion le désintérêt grandissant des pays développés pour les zones de crise lointaines, le désengagement brutal de l'Occident en 1989, et donc sa responsabilité dans la tragédie afghane et ses implications ultérieures : dégradée en égoïsme paresseux, la stratégie du « limes » a conduit finalement au 11 septembre.

Plus qu'un ouvrage informatif, *Les Illusions du 11 septembre – le débat stratégique face au terrorisme* d'Olivier Roy est un véritable essai, réalisé dans la foulée de l'événement et qui a pour objet explicite d'analyser la politique conduite par les Etats-Unis en réaction aux attaques du 11 septembre. Plus largement, et comme l'indique le titre, l'ambition de l'auteur a été de dissiper les illusions de tous bords sur ces sujets, qu'il s'agisse de « grand complot islamique mondial » ou de « projet impérial américain ». De format ramassé, l'ouvrage s'ouvre sur la thématique américaine de « la guerre contre le terrorisme », puis décrit la campagne militaire menée en Afghanistan et ses implications régionales, avant d'aborder les questions liées de la politique américaine vis-à-vis du Moyen Orient et de l'Islam plus généralement.

Olivier Roy part de l'interprétation qu'il a développée dans un ouvrage récent, *L'Islam mondialisé* (Paris, Seuil, 2002) : le phénomène Al-Qaïda doit être compris à la lumière des antécédents historiques et géographiques du mouvement (le jihad contre les Soviétiques, le wahhabisme et ses ramifications au Pakistan) et peut d'autant moins être assimilé aux mouvements islamiques implantés dans le Moyen-Orient arabe qu'une proportion significative des cadres d'Al-Qaïda provient en réalité des minorités musulmanes implantées en Europe. Al-Qaïda a ainsi prospéré sur les marches du monde arabo-musulman (Asie du Sud, Europe), et le discours qui est le sien valorise d'abord un islam mondialisé, c'est-à-dire délocalisé, qui ne reprend à son compte les revendications nationalistes arabes que par opportunisme. Jusqu'au 11 septembre, point de rapport direct, donc, entre Al-Qaïda et les mouvements palestiniens. Cette dissociation renvoie dos-à-

dos l'assimilation hâtive opérée par la droite américaine entre terrorisme « arabe » et islamisme, et certaines interprétations européennes selon lesquelles la résolution du conflit israélo-palestinien constitue un préalable obligé à la disparition d'Al-Qaïda.

Parce qu'il entreprend de clarifier une actualité complexe et passionnelle à la lumière d'une interprétation générale, l'ouvrage prête nécessairement à débat sur certains points ; adossée à l'expertise reconnue de l'auteur et à des arguments précis et nombreux, la thèse défendue n'en demeure pas moins largement convaincante. Consacré à l'intervention américaine de l'automne 2001 et à ses conséquences locales, le chapitre 2 constitue à notre connaissance le meilleur traitement du sujet paru à ce jour en langue française ; l'auteur y décrit avec précision les aspects militaires et politiques du conflit, et démystifie à l'occasion quelques erreurs ou interprétations abusives (Ben Laden « agent de la CIA » ou, une fois encore, le pétrole comme moteur de la politique étrangère des Etats-Unis en Afghanistan et en Asie centrale, etc.). Les deux chapitres suivants forment sans doute le cœur de l'essai, qui montrent comment la « guerre contre le terrorisme » proclamée par l'Administration Bush recouvre en fait des préoccupations initialement distinctes, depuis le soutien à l'allié israélien jusqu'à la problématique des armes de destruction massive, en passant par des abcès régionaux comme l'Irak.

Au final, on peut regretter qu'Oliver Roy ait dû passer rapidement, format de l'ouvrage oblige, sur certains points, par exemple l'évolution de la scène politique pakistanaise, ou encore l'importance fondamentale accordée par les Etats-Unis aux armes de destruction massive (qui, antérieure au 11 septembre, est directement liée à la volonté de préserver « l'accès militaire » américain à toutes les grandes régions du globe). Pour autant, *Les Illusions du 11 septembre* sont une lecture indispensable à qui prétend s'informer ou participer sérieusement au débat stratégique actuel sur le terrorisme.

Etienne de DURAND

**Ecran/Ennemi.
Terrorismes et guerres
de l'information**

François-Bernard Huyghe

Paris, Editions 00h00, 2002, 184 pages

Comme le souligne la préface de cet ouvrage, la course livrée par le temps à l'espace dans le domaine stratégique connaît ces temps-ci des développements extravagants. C'est à ces novations, symbolisées ici par l'écran, à la fois vecteur, reflet, territoire propre, que s'attachent ces pages denses. Thèse centrale : aux formes récurrentes de la violence, notre temps surajoute de nouvelles violences symboliques et techniques.

Les techniques de diffusion et de traitement de l'information ont toujours constitué des moyens stratégiques, et aucune manœuvre n'a sans doute, mieux que le terrorisme, intégré cette donnée. Le premier temps de la réflexion (qui n'est pas le plus neuf) revient sur l'analyse de divers modes terroristes, en privilégiant l'étude de l'outil-information. Il n'y a pas de terrorisme, paraphrase l'auteur, seulement des manifestations de terrorisme : et ces manifestations s'inscrivent d'abord dans le champ techno-médiatique.

On sait désormais que ce dernier ne se contente plus d'être vecteur, mais crée l'événement : il accélère l'action, acquiert l'information, la propage, l'occulte comme une véritable machine stratégique. Les médias, donc, « font l'événement », et le défunt Guy Debord a, voici plusieurs décennies, dit que la société de l'exhibition renvoyait au spectacle, non à la vérité.

Dans une dernière partie, François-Bernard Huyghe tente de cerner la logique contemporaine de l'utilisation de l'information comme moyen stratégique. La ruse, c'est-à-dire la torsion de l'information, a toujours été au premier rang des instruments de la stratégie. Mais on est désormais au seuil d'un temps où, peut-être, l'information, dûment acquise et traitée, sera vue comme un moyen de « dominance » globale. Elle l'est d'ailleurs déjà, en particulier aux Etats-Unis, où les thuriféraires de la révolution de l'infor-

mation expliquent que les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) améliorent les outils du conflit, puis transforment le conflit lui-même, avant de le tuer. François-Bernard Huyghe est plus modéré dans son appréciation du phénomène : le propre des technologies est de se diffuser largement, d'exhiber donc des faiblesses qui peuvent être contrebattues. Il en donne un intéressant exemple à propos du fantasme du « Waterloo électronique ». Si celui-ci, tant annoncé, n'advient pas, c'est sans doute qu'il n'est pas évident à réaliser, et que, dans la psychologie terroriste, par exemple, l'arrêt informatique n'a pas le statut souhaité de violence symbolique...

Les analyses proposées par ce court ouvrage sont stimulantes : elles renvoient à

de nombreuses tentatives de penser les nouvelles formes de conflictualité dans l'après-guerre froide et, comme de juste, citent de très nombreuses références au « réseau », auxquelles il sera utile de se reporter. On n'est pas obligé de suivre François-Bernard Huyghe quand, aux catégories des conflits entre Etats, des conflits politiques intra-étatiques, des violences de groupes s'opposant à la légalité des Etats, il en joint une autre, celle des nouvelles violences collectives, hybrides dans leurs motivations et leurs formes, et qui reposent sur une utilisation large et nouvelle des techniques modernes de communication. Mais le propos est légitime, et sa rigueur reflétée par un intéressant glossaire qui parcourt les termes de la stratégie, ancienne et nouvelle.

Dominique DAVID

afrique

Trafics d'armes vers l'Afrique. Plein feu sur les réseaux français et le « savoir-faire » belge

Georges Berghezan (dir.)

*Bruxelles, Editions GRIP ou Complexe,
2002, 176 pages*

Les trafics d'armes ont rarement fait l'objet de recherches académiques, du fait de la difficulté d'appréhender un domaine où le secret est de rigueur. Les sources sont essentiellement journalistiques, et peu de personnes impliquées sont disposées à « témoigner ». De fait, les seules informations disponibles concernent souvent les « affaires », ces trafics d'armes exposés au grand jour grâce à un contrôle de douanes, à une enquête journalistique, voire juridique, très efficace ou, plus récemment, aux rapports publiés par les Nations unies¹. Un tel corpus de données rend dif-

ficile toute généralisation théorique, mais peut cependant permettre de dégager certains éléments d'analyse, et même des enseignements pour le politique.

Ces difficultés n'ont pas découragé certaines institutions, telles Human Rights Watch, Amnesty International, NISAT ou le GRIP, qui ont mené en ce sens d'importantes recherches. Pour ces ONG et centres de recherche, la prolifération des armements légers ou de petit calibre, à laquelle contribuent les trafics d'armes, a des conséquences directes sur l'émergence et les modalités des conflits armés, et doit en conséquence être combattue.

Trafics d'armes vers l'Afrique, dirigé par Georges Berghezan, participe de cette recherche de transparence sur le fonctionnement des trafics d'armes, qui vise à relever les failles des systèmes de contrôle actuels et, si possible, à favoriser leur amélioration. Ce livre est ainsi une sorte de kaléidoscope impressionniste et impressionnant des principaux trafics d'armes

1. Voir par exemple le rapport du groupe d'experts constitué en application du § 19 de la résolution 1306 (2000) du Conseil de sécurité concernant la Sierra Leone (S/2000/1195).

vers l'Afrique connus à ce jour. Il complète utilement le livre de Brian Wood et Johan Peleman paru en 1999², qui insistait sur l'importance des intermédiaires (*brokers* et agents de transport) dans les trafics, grâce à des études de cas précises et très bien informées.

Hormis l'attention particulière accordée à l'Afrique, le livre dirigé par G. Berghezan se distingue par la présentation faite de ces trafics : l'accent est mis sur des personnalités précises (un chapitre est ainsi consacré à Victor Bout), et/ou sur le rôle d'Etats dont les réseaux (la France) ou les trafiquants (la Belgique) se démarquent comme intermédiaires. Israël, les pays de l'Europe de l'Est et de l'ex-URSS, certains pays africains (Afrique du Sud, Burkina Faso, Liberia, Zaïre, Congo-Brazzaville) sont également stigmatisés, tandis que sont évoquées les responsabilités de certains Etats plus discrets (Etats-Unis, Grande-Bretagne, Chine, etc.). En outre, un chapitre examine le cas de la République démocratique du Congo, en différenciant cette fois les trafics d'armes par leurs *end-users* officiels.

Une hypothèse sous-jacente est que la stigmatisation des acteurs, privés ou étatiques, pour leur responsabilité dans ces pratiques peut les amener à changer de

comportement. Celle-ci n'a bien sûr d'intérêt que si les changements qu'elle promeut vont dans le sens voulu ; sans quoi, elle ne correspond qu'à un choix commode, mais artificiel, de présentation. De fait, l'intérêt du livre réside davantage dans la somme d'informations réunies et dans les propositions soumises au lecteur. Le GRIP recommande ainsi de réformer non seulement le système d'utilisateur final ainsi que son contrôle, mais aussi les législations nationales, afin de permettre la maîtrise des activités extraterritoriales des brokers nationaux ou résidents, ou du moins de rendre obligatoire l'enregistrement systématique des intermédiaires et de leurs activités. En outre, les législations nationales sur les armes devraient être harmonisées, et le code de conduite de l'Union européenne respecté, voire transformé en législation commune. Enfin, il faudrait garantir la traçabilité des armes, imposer un embargo à l'ensemble des protagonistes de conflits armés en cours et se donner les moyens de le faire respecter.

Tout ceci dessine un programme ambitieux qui, s'il était appliqué, confirmerait l'optimisme nuancé de l'ouvrage, selon lequel « il semble en effet qu'une certaine époque dorée du trafic d'armes soit bel et bien terminée » : réseaux d'intermédiaires et trafiquants d'armes, de plus en plus indépendants des principaux acteurs politiques, deviennent plus gênants, et un nouveau climat international, moins laxiste, paraît devoir s'imposer.

Aline LEBOEUF

2. B. Wood et J. Peleman, *The Arms Fixers. Controlling the Brokers and Shipping Agents*, Oslo, Rapport commun de BASIC, NISAT et PRIO, 1999, <www.nisat.org/publications/armsfixers>.

asie

Le Vietnam et la mer

Monique Chemiller-Gendreau (coord.)

*Paris, Les Indes savantes, 2002,
258 pages*

Publié sous l'égide de l'Association d'amitié franco-vietnamienne, cet ouvrage constitue – hormis la préface de la coordi-

natrice – le compte rendu des travaux d'un colloque organisé sur ce thème par ladite association, les 16 et 17 juin 2000. En plus des sept annexes, qui éclairent certains points particuliers de caractère plus technique dans le domaine des ressources halieutiques ou de l'organisation maritime, les 220 pages du texte principal s'articulent en trois parties d'inégale longueur.

La première, « Le domaine maritime, contours et enjeux », riche de deux communications de grande consistance documentaire, présente l'essentiel de la question sous les divers aspects juridiques relevant du droit maritime international. La deuxième partie évoque, plus brièvement et à travers trois communications – dont une en langue anglaise –, la « Gestion et protection du domaine maritime » ; elle aborde les problèmes de climatologie, d'hydrologie et d'environnement. La troisième partie traite de « L'exploitation des ressources de la mer » et aborde, de ce fait, les problèmes économiques tels que la pêche, les hydrocarbures ou encore le potentiel naval, avec deux communications pour chacun de ces trois domaines.

Chaque partie correspond à une séance du colloque, et chacune d'entre elles se

clôt par un débat. Seule la troisième partie comporte un débat intermédiaire sur les problèmes des ressources halieutiques. Si l'on ajoute les brèves allocutions introductive et conclusive, on dispose d'un outil de travail bien documenté et objectif. Il dépeint en effet, de manière neutre, une situation qui comporte des aspects positifs, mais qui, en bien des domaines, fait bien peu de progrès, compte tenu des difficultés que rencontre le Vietnam pour apurer un passé, ancien et récent, fait de luttes, de contradictions, de préjugés, de routine et parfois d'incompétence. Ajoutons qu'un tel constat met en relief, par défaut, car ce n'est pas le sujet de l'étude, le dynamisme global de la région, qui apparaît comme un point focal de la vie maritime mondiale.

Jean-Pierre GOMANE

europe

2001 : l'Europe de l'armement en panne ?

Jean-Paul Hébert (dir.)

Paris, Cirpes/EHESS,
Cahier d'études stratégiques
n° 34, 2002, 184 pages

L'intérêt de cette dernière livraison des « Cahiers du Cirpes » vient du suivi de l'industrie d'armement en Europe et aux Etats-Unis, avec des ouvertures sur les autres pays, que cette collection assure depuis 1998. Si le titre souligne les difficultés de l'industrie européenne en 2002, la moitié du livre est consacrée à « l'accélération du redéploiement de l'industrie américaine ». Ce face-à-face très inégal, compte tenu de l'asymétrie des capacités qui apparaît à travers la plupart des tableaux comparatifs, est complété par un autre volume du même auteur paru en octobre 2002 : *Armement et pays émergents : Brésil, Israël, Corée du Sud*.

Le bilan des restructurations jusqu'à la fin de 2001 est abordé d'abord à travers les

grands groupes, puis à travers l'évolution des grands programmes. La coopération européenne, croissante en 1998-1999, avait inspiré à l'auteur le titre « Naissance de l'armement, consolidée en 2000, marque ici le pas ».

De façon notable, les évolutions industrielles nationales apparaissent comme un bon indicateur des évolutions stratégiques qu'elles précèdent : ambiguïtés britanniques (consolidation de son choix national par British Aerospace), distanciation de l'Espagne (vente de Santa Barbara) et surtout de l'Italie, remettant en cause plusieurs programmes majeurs. Cela se vérifie même dans les coopérations avec les membres de l'Union non intégrés dans l'OTAN (Suède, Finlande), avec qui la coopération avance, alors qu'elle est remise en cause par les membres de l'Alliance futurs membres de l'Union qui se fournissent outre-Atlantique.

De l'ampleur des données fournies et des nombreux tableaux, il ressort cependant que, plus encore qu'à une attaque en règle

des Etats-Unis, c'est aux divisions européennes qu'on doit attribuer les origines de cette panne.

Si les annuaires permettent au lecteur un suivi, leur inconvénient est bien sûr de se voir parfois démentis par les faits. L'auteur pensait que c'était faire preuve d'angélisme que d'attendre une coopération franco-britannique en matière navale (p. 80) : celle-ci vient pourtant de se vérifier. Plus encore, la liaison entre les évolutions industrielles et les éléments nécessaires à une stratégie pour l'Union n'est pas abordée. Mais comment pourrait-elle l'être puisque les avancées institutionnelles de l'Union, toujours attendues, sont indispensables à l'élaboration d'une stratégie globale ? A défaut, on reste soumis à une description critique des pratiques hégémoniques des industriels et du gouvernement des Etats-Unis.

Les tableaux fournis en annexe, actualisables notamment grâce aux références à de nombreux sites, permettront aux chercheurs pressés de compléter les séries en attendant celles que l'auteur ne manquera pas de fournir dans ses prochaines livraisons.

André BRIGOT

Une Europe inédite.

Documents des Archives Jean Monnet

Bernard Lefort

Québec, Presses universitaires du Septentrion, 2001, 480 pages

Etudes sur l'élargissement de l'Union européenne

Thuan Cao-Huy

Paris, PUF, 2002, 240 pages

Le premier ouvrage est un recueil de textes de la Fondation Jean Monnet, à Lausanne, issus des archives du « Père de l'Europe ». Présentés par Bernard Lefort, journaliste et éditeur de la revue *Cahiers d'Europe*, qui les resitue par son commentaire dans la longue histoire de la construction européenne, cet ouvrage rassemble des textes importants et plus

ou moins connus (par exemple le projet d'union franco-britannique de 1940, le plan Marshall, les dix principes de la CSCE, le rapport Tindemans de 1975) et des documents liés à l'histoire de la construction européenne (notes et articles de Jean Monnet, discours, études...).

On y apprend par exemple comment, dès la Seconde Guerre mondiale, Jean Monnet et l'équipe de hauts fonctionnaires entourant le général de Gaulle évoquent l'unification économique de l'Europe occidentale, y compris la partie rhénane de l'Allemagne. Jean Monnet a déjà en tête les bases de la future Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA), fondement originel de la construction européenne, créée en 1951 pour éviter la re-nationalisation de l'Autorité internationale de la Ruhr de 1949. A la fin de la guerre, un collaborateur de Jean Monnet fait ainsi référence à un « Etat métallurgique » qui comprendrait une partie des territoires arrachés à l'Allemagne, et finirait par intégrer l'Angleterre dans une « fédération d'Europe occidentale ». Ces documents nous rappellent le rôle joué par le plan Marshall dans l'unification économique de l'Europe occidentale, notamment par la création de l'OECE, en 1948. Enfin, on trouvera à la fin de ce recueil des textes plus récents (le discours de Joschka Fischer sur l'Europe en 2000, celui de Lionel Jospin en 2001) ainsi qu'une interview d'Henri Rieben, ancien collaborateur de Jean Monnet, qui nous rappelle quelle était la philosophie de ce dernier.

Le second ouvrage est une sélection de contributions du Centre de recherche universitaire sur la construction européenne (CRUCE), à Amiens, qui a travaillé sur l'élargissement de l'Union durant l'année universitaire 2001-2002. Loin de couvrir l'ensemble des aspects liés à l'élargissement, il offre quelques éclairages originaux. Par exemple sur les motivations de l'élargissement (opposition entre une vision réaliste, qui aurait dû faire prévaloir les arguments négatifs, et une vision « néo-fonctionnaliste »),

incarnée par la Commission européenne, qui a privilégié l'adhésion des pays d'Europe orientale aux valeurs véhiculées par l'Europe occidentale). On trouvera aussi dans cet ouvrage un article sur la politique très prudente de l'Allemagne dans l'espace Baltique, deux sur la problé-

matique turque, et encore une contribution de M. Cao-Huy (directeur du CRUCE) sur l'élargissement comparé de l'Union et de l'OTAN.

Maxime LEFEBVRE

moyen-orient

1948, à Jérusalem

Jacques de Reynier
(préface de Paul Ruegger, postface de
Jean-Claude Favez)

Genève, éditions Georg, 2002, 176 pages

Alors que sa troisième édition était épuisée depuis longtemps, les éditions Georg ont eu l'excellente idée de rééditer l'ouvrage de Jacques de Reynier, intitulé *1948, à Jérusalem*, et paru en 1950 à Genève (La Baconnière). Écrit par celui qui fut l'envoyé en mission du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), puis son chef de délégation durant la période sanglante des hostilités ouvertes en Palestine – bien avant la fin du mandat britannique, et jusqu'à la dernière série d'armistices, au cours de l'été 1949 – ; le livre est en effet d'un intérêt majeur, en dépit de la modestie de son auteur, qui se borne le plus souvent à relater les faits auxquels il a assisté.

L'ouvrage retiendra d'abord l'attention de ceux qui étudient le droit international humanitaire dans son développement. Il est assez saisissant de voir comment un homme seul, du moins durant les premiers mois, put imposer aux belligérants des concessions souvent inattendues, avant tout en brandissant le drapeau de la Croix-Rouge et en jouant de la réciprocité pour sauver des combattants blessés ou des prisonniers, alors qu'au cours de cette guerre, « les combats furent très meurtriers, des milliers d'hommes et de femmes ou d'enfants furent tués ou blessés, une quantité de villages, des quartiers entiers totalement détruits ».

Il y fallait un grand courage : il ne manquera jamais, ni à l'auteur, ni à la poignée d'hommes et de femmes qui le rejoindront, dix-neuf au total ; il y fallait aussi de l'imagination, et il est fascinant d'assister à la mise en place à Jérusalem, au milieu des tirs et de la fureur, de zones de sécurité – une première dont s'inspirera plus tard le droit humanitaire – où se réfugieront non seulement les populations civiles et les blessés, mais aussi les consuls généraux, véritables ambassadeurs auprès de la puissance mandataire, et leurs collaborateurs.

« Il fallut constamment innover », écrit Jacques de Reynier, « faire preuve de beaucoup d'imagination créatrice, recommencer sans cesse ». La visibilité des secouristes étant essentielle dans les combats de rue, « les voitures du CICR furent marquées beaucoup plus distinctement, avec un grand drapeau de la Croix-Rouge dépassant le toit et éclairé la nuit. Pour la première fois, également, les délégués furent amenés à porter un uniforme tout blanc avec ses insignes, un casque blanc doublement frappé de la Croix-Rouge, chacun disposant d'un appareil de radio émetteur-récepteur ».

Mais *1948, à Jérusalem* n'est pas seulement un compte rendu de mission ; c'est aussi un document capital pour les historiens. Les stratégies mises en œuvre de part et d'autre apparaissent clairement entre les lignes, et la détermination des Juifs est particulièrement frappante. C'est ainsi que la première trêve, conclue le

11 juin 1948 à la demande des Nations unies et grâce à l'intervention de leur médiateur – le comte Bernadotte, président du comité national de la Croix-Rouge dans son pays –, sera mise à profit par les armées juives pour se préparer à reprendre rapidement le combat, alors que les Arabes croyaient à un véritable cessez-le-feu. Dès le 8 juillet, les hostilités reprennent, « l'attaque et l'avance des Juifs sur tous les fronts étant alors foudroyantes ». Si une nouvelle trêve intervint le 18 juillet, elle ne fut pas respectée, les Juifs continuant leur guerre de conquête. « En août et en septembre, la pression juive se maintint sans discontinuer. Aussitôt une attaque réussie, ils invoquaient la trêve pour obliger les Arabes à ne pas riposter, et ils grignotaient aussi le pays par ruse et par surprise. »

Jacques de Reynier fut aussi le premier témoin extérieur du massacre du village de Deir Yassin, situé à quelques kilomètres de Jérusalem, en direction de la mer. Il ne lui sera pas facile de gagner les lieux au lendemain du carnage, mais il y parviendra et pourra dresser son effroyable constat : le village était peuplé de 400 personnes environ, tous les Arabes « désarmés depuis toujours et vivant en bonne intelligence avec les Juifs, qui les encerclaient. Le mouvement terroriste juif, l'Irgoun, était arrivé la veille et avait donné l'ordre, à toute la population et par haut-parleur, d'évacuer les maisons et de se rendre. Délai d'exécution, un quart d'heure. » En fait, une cinquantaine de villageois parviendront à s'enfuir, tous les autres, hommes, femmes et enfants, seront assassinés dans leur maison. Il ne restait que trois blessés, que Reynier sauvera, une petite fille de dix ans blessée par une grenade, et deux femmes, « dont une vieille grand-mère, cachée derrière des fagots où elle se tenait immobile depuis au moins vingt-quatre heures ».

Certes, l'Irgoun était un groupe dissident qui ne reconnaissait pas l'autorité de l'Agence juive, le futur gouvernement israélien. Certes, à son retour à Jérusalem, le délégué de la Croix-Rouge trouvera les chefs de l'agence « consternés, mais s'excusant en prétendant, ce qui est vrai, qu'ils ont toujours dit n'avoir aucun pouvoir sur

l'Irgoun, ou d'ailleurs sur l'autre groupe terroriste dissident de l'Irgoun, la bande de Stern ». Il n'en reste pas moins « qu'ils n'ont rien fait pour empêcher une centaine d'hommes de commettre ce crime inqualifiable ». En réalité, tout le montre dans l'ouvrage, le massacre est l'acte fondateur tragique d'un conflit désormais sans fin, car c'est la crainte inspirée par ces événements, et non on ne sait quelles consignes des armées arabes, qui poussera 700 000 Palestiniens à s'enfuir dans la précipitation et la douleur, permettant ainsi aux Juifs d'accomplir leur dessein. « Du côté arabe se créa une terreur généralisée, que les Juifs se sont habilement arrangés à entretenir. » Le délégué assistera à l'exode de ces centaines de milliers de gens « avec l'allure lamentable et désespérée d'un troupeau qu'on mène à l'abattoir, les troupes juives se bornant à canaliser le flot en s'appropriant les richesses, de valeurs très diverses, que ces pauvres gens sont obligés d'abandonner par fatigue et épuisement ».

Deux jours après son forfait, l'Irgoun avait disparu des lieux, et c'est la Haganah, l'armée régulière, qui en avait pris possession, non sans que Reynier ne découvre « différentes places où les cadavres avaient été entassés, sans décence, ni respect, en plein air ». Il n'y aura jamais de jugement, pas même une commission d'enquête.

Le 17 septembre 1948, c'est à l'issue d'une réunion avec la délégation du CICR dans la zone de sécurité n° 2 que fut assassiné, par les terroristes du groupe Stern, le comte Bernadotte. Ici encore, c'est la détermination des assassins qui frappe le lecteur, ainsi que l'absence de réaction officielle. A un barrage établi par le groupe, les voitures du convoi sont inspectées, et, dès que le comte est identifié, il est abattu, le colonel français Sérot, assis à côté de lui, et ayant essayé de le protéger en se précipitant en avant, étant lui-même mortellement blessé. Les auteurs de l'attentat seront internés durant quinze jours, pour être libérés sans autre forme de procès. Bernadotte payait de sa vie une action courageuse qui s'était pourtant révélée très favorable aux nouveaux Israéliens.

Jean-Pierre COLIN

russie

**L'Occident et l'énigme russe.
Du Cavalier de bronze
au mausolée de Lénine**

Martin Malia

Paris, Seuil, 2003, 534 pages

Qu'il semble loin le temps où Georges Cogniot incitait les normaliens sous sa coupe à rompre avec Martin Malia, soupçonné d'être un agent américain¹ ! Aujourd'hui, ce dernier fait pleinement partie du paysage historiographique français grâce à la traduction de deux livres importants² et à celle du présent ouvrage³. *L'Occident et l'énigme russe* examine la dichotomie Europe-Russie en se demandant si elle est « une donnée permanente de l'Histoire ou le produit d'une conjoncture historique précise ».

Pour mener à bien cet ambitieux projet, M. Malia déroule une fresque de quelque 300 ans à l'aide d'une méthodologie stimulante et innovante. Il utilise une approche comparative (principalement entre l'Allemagne, la France, la Grande-Bretagne et les États-Unis) et se situe au niveau de la culture des élites intellectuelles (Voltaire, Marx, Hegel, Nietzsche, entre autres) pour sonder les principaux discours à partir desquels se sont formées les représentations occidentales de la Russie. Parallèlement, il décrit la portée des grands mouvements intellectuels (Lumières, romantisme, marxisme et symbolisme) ainsi que « leur transmutation en idéologies capables d'agir sur le monde ». Ces évolutions conduisent l'auteur à proposer une interprétation

« des grandes idéologies socio-politiques de la modernité » (libéralisme, nationalisme, socialisme et fascisme) tout en pointant les principaux tournants chronologiques.

L'ouvrage se décompose en cinq séquences. La première couvre la période 1700-1815 et décrit l'insertion de la Russie dans le concert européen. Utilisant le contre-exemple ottoman, M. Malia rappelle que Pierre le Grand a réussi, en une génération, à introduire son pays non seulement dans le concert politique de l'Europe monarchique, mais aussi dans le concert social de l'Europe aristocratique. L'auteur explique cette intégration rapide par la profondeur de la révolution culturelle que connaît l'Europe tout au long du XVIII^e siècle. Paradoxalement, la diffusion des Lumières avive l'intérêt pour l'Empire russe alors même qu'il apparaît socialement et politiquement rigide.

La seconde période couvre les années 1815-1855 et s'ouvre par l'occupation russe à Paris. Elle correspond à un renversement des perceptions : la Russie est désormais perçue comme un despotisme oriental. Ce renversement s'explique par des causes profondes (la différence de tempo entre l'histoire de l'Europe occidentale et l'histoire russe) et conjoncturelles (la répression en Pologne ou le succès de livres décrivant négativement la Russie, comme celui de Custine par exemple).

Les années 1855-1914 voient une réintégration de la Russie dans la famille européenne en raison de nouvelles descriptions de ce pays par des auteurs européens (en France, par exemple, Alfred Rambaud, Anatole Leroy-Beaulieu ou Jules Verne), mais surtout grâce au choc provoqué par la découverte de la littérature russe et de ses deux maîtres : Tolstoï et Dostoïevski. Ces deux prophètes russes

1. E. Le Roy-Ladurie, *Paris-Montpellier, PC-PSU 1945-1963*, Paris, Gallimard, 1982, p. 85-86.

2. M. Malia, *Comprendre la Révolution russe*, Paris, Seuil, 1980 et *La Tragédie soviétique. Histoire du socialisme en Russie 1917-1991*, Paris, Seuil, 1995.

3. M. Malia, *Russia under Western Eyes. From the Bronze Horseman to the Lenin Mausoleum*, Harvard, Harvard University Press, 1999.

deviennent prophètes européens : leur dénonciation des « maux de la civilisation rationaliste et libérale, c'est-à-dire de la modernité occidentale en soi », alliée à leur « exigence d'intériorité », modifie radicalement les perceptions. Alors que la Russie était une utopie rationaliste pour les penseurs des Lumières, elle devient une utopie spiritualiste pour les ennemis du rationalisme. Cette modification de perception de la Russie indique, selon M. Malia, une transformation en profondeur de la culture européenne.

La Grande Guerre et la Révolution représentent une rupture majeure de l'histoire russe, européenne et mondiale. Au début du siècle, Moscou et Saint-Pétersbourg sont des foyers de création aussi féconds que les autres capitales européennes. Sur bien des plans, la Russie est à la pointe de la modernité. Avec le socialisme, elle prétend incarner « l'idéal de l'Europe la plus avancée » et représente, pour la première fois de son histoire, la principale « puissance idéologique du continent ».

La dernière séquence du livre couvre la période 1917-1991. Avant 1917, la Russie est vue comme un pays d'Europe orientale avec une extension asiatique. Après, elle est vue comme un pays asiatique avec une extension européenne menaçante, et surtout comme le foyer de la Révolution mondiale. Cette période se caractérise par une difficulté des élites européennes à résoudre l'énigme soviétique, à « croire à l'incroyable ». Cet aveuglement, mêlé aux résidus culturels des périodes antérieures et aux impératifs de la confrontation idéologique, accentue la dichotomie Europe-Russie à un point jamais atteint par le passé.

L'ouvrage de M. Malia est d'une telle richesse qu'il est impossible d'évoquer ici l'ensemble des conclusions et des pistes ouvertes. On peut en retenir trois. Premièrement, les perceptions occidentales de la Russie trouvent leur origine dans les espoirs, les craintes et les frustrations des sociétés occidentales plutôt que dans une information objective. En ce sens, elles permettent de mieux comprendre l'histoire intellectuelle de l'Occident au cours des trois derniers

siècles. Deuxièmement, le communisme aura été « la grande impasse du siècle », notamment parce qu'il a interrompu, brutalement et durablement, le processus de convergence russo-européen. Troisièmement, l'Occident n'a jamais apprécié correctement la menace russe en raison du brouillage de ses perceptions. Autrement dit, sa vision repose toujours sur des préjugés intéressants à déconstruire.

Thomas GOMART

**Le Dilemme russe.
La Russie et l'Europe occidentale
d'Ivan le Terrible à Boris Eltsine**

Marie-Pierre Rey

Paris, Flammarion, 2002, 354 pages

Professeur d'histoire russe et soviétique à l'université Paris I-Panthéon Sorbonne, Marie-Pierre Rey n'est pas à sa première tentative de cerner les tendances lourdes qui ont déterminé, à travers les siècles, les rapports ambigus de la Russie et de l'Occident. Ses précédents ouvrages consacrés au même sujet font autorité chez ses collègues et auprès des étudiants.

Cette fois, son ambition est d'analyser la dialectique complexe d'attraction et de rejet réciproques qui constitue la trame des relations de l'Etat et de la société russes avec l'Europe occidentale. « Comment s'ouvrir à la modernité économique et technologique de l'Occident dont on a besoin, sans être à son tour contaminé par ses valeurs politiques et idéologiques, et se condamner soi-même à disparaître ? », demande ainsi l'auteur.

En réponse à cette question cornélienne, M.-P. Rey présente une synthèse d'un nombre impressionnant d'ouvrages sur les étapes successives de l'« entrée » de la Russie en Europe, mais aussi de cette dernière en Russie, et ce, dans le domaine économique, politique et culturel. Une attention particulière est portée aux règnes modernisateurs de Pierre le Grand, de Catherine II et d'Alexandre II, quand la Russie s'ouvrait à l'Europe, règnes qui furent toujours suivis d'un retour au conservatisme nationaliste, xénophobe et isolationniste.

A partir de la seconde moitié du XIX^e siècle, le mouvement des hommes et des idées se fait à double sens, avec la découverte par l'Europe de la culture russe. Non moins contradictoire fut le rôle politique joué par la Russie dans le concert des puissances européennes. Marginale jusqu'au début du XVIII^e siècle, elle devient l'arbitre, le protecteur et, un moment, le gendarme du continent, tout en poursuivant inlassablement des objectifs géostratégiques, sous la bannière panslaviste, pour le contrôle des détroits de la mer Noire ou la mainmise sur la Pologne.

Les contradictions entre l'attrance pour la civilisation européenne et la méfiance, l'opposition, voire même l'hostilité, pour les valeurs occidentales, atteignent leur apogée après la victoire de la révolution bolchevique. Au début isolée et honnie, mais grisée par les mirages de la révolution communiste mondiale préparée par le Komintern à partir de Moscou, la Russie est ballottée entre le messianisme à l'échelle globale et la *realpolitik* héritée de l'empire des Romanov et dictée par une situation géographique unique, à cheval entre l'Europe et l'Asie.

Cette présentation de l'incontournable dualité russe, des origines jusqu'à nos jours, se lit facilement, notamment au travers de nombreuses citations d'auteurs et de pièces d'archives récemment ouvertes. Il est pourtant regrettable que l'auteur succombe à la thèse traditionnelle qui présente la politique soviétique en Europe après 1945 comme dominée par une obsession quasi paranoïaque : bouter les Etats-Unis hors de l'Europe occidentale ou, au moins, affaiblir leurs liens politico-militaires (le « découplage ») afin de soumettre celle-ci à ses volontés. En fait, Moscou était surtout obsédée par la hantise d'un conflit nucléaire potentiel que pouvait provoquer la division de l'Europe, et surtout de l'Allemagne, beaucoup plus que par l'extension ultérieure de sa sphère d'influence sur le continent. Les décideurs soviétiques, du moins après la mort de Staline, n'avaient qu'une seule idée en tête : s'entendre avec les Etats-Unis sur le dos de l'Europe pour pérenniser le statu quo de Yalta. C'est là qu'il faut

chercher les origines du processus d'Helsinki, qui eut été impossible sans l'aval de Nixon, empêtré au Vietnam. L'un des rares analystes occidentaux à l'avoir compris était Raymond Aron, pour qui la crise de Berlin déclenchée par Khrouchtchev était une démarche plus défensive qu'offensive : Moscou voulait changer le statut de la ville pour consolider le statu quo en Europe orientale, devenu inacceptable pour l'Occident, qui, pour sa part, cherchait à conserver le statut de Berlin comme symbole pour changer un jour celui de l'Allemagne, et donc celui de l'Europe orientale. C'est dans le Tiers-Monde, secoué par la décolonisation, que l'URSS tentait de saper le statu quo et les positions occidentales sans courir de risque majeur, risque dont le danger bien réel fut démontré à Cuba. Mais la pitoyable aventure afghane mit fin à cette stratégie, qui sembla longtemps payante.

Le livre de M.-P. Rey comporte ici et là quelques erreurs factuelles regrettables. Witte ne pouvait pas écrire à Alexandre III en 1900, car l'empereur mourut quatre ans plus tôt (p. 180). Kerenski n'a pas été ministre des Affaires étrangères, mais de la Guerre (p. 198). Skoropadsky était *hetman* et non *ataman* – titre des Cosaques (p. 218). Mais ces brouilleries n'enlèvent en rien à ce solide et passionnant ouvrage le mérite incontestable d'entretenir dans le public français l'intérêt pour l'histoire mouvementée de la Russie, ce pays à la fois si proche et si lointain.

Youri ROUBINSKI

**The Chechen Wars.
Will Russia Go the Way
of the Soviet Union?**

*Matthew Evangelista
Washington D.C., Brookings
Institution Press, 2002, 244 pages*

Les études sur la Tchétchénie sont suffisamment rares pour être signalées. Brève et informée, celle de Matthew Evangelista défend une double thèse : les guerres de Tchétchénie résultent de luttes de pouvoir

au sein de l'appareil d'Etat russe, et elles ne risquent pas, contrairement à une argumentation fréquemment utilisée par Moscou, d'entraîner d'autres régions comme le Tatarstan et le Bashkortostan sur la voie de la sécession. Ce livre est aussi une charge virulente contre les autorités russes en général, et Boris Eltsine en particulier.

M. Evangelista divise la chronologie du conflit en trois séquences : la première guerre (décembre 1994-août 1996), l'entre-deux-guerres (fin 1996-août 1999) et la deuxième guerre (à partir d'août 1999). Il insiste sur la responsabilité personnelle de Boris Eltsine dans le déclenchement des hostilités en soulignant son refus constant de négocier, sous une forme ou une autre, avec le général Doudaev. Comme le dit l'un de ses conseillers, Boris Eltsine s'est rendu à cinq reprises dans le Caucase, entre 1992 et 1994, pour se baigner, goûter du vin ou jouer au tennis, mais il n'a jamais trouvé le temps de rencontrer Doudaev. Ce dernier souhaitait quant à lui, d'après l'auteur, parvenir à un *modus vivendi* avec Moscou, comparable à celui existant entre celle-ci et Kazan.

La décision d'envahir la république indépendante est prise en novembre 1994 et ne rencontre, dans les cercles du pouvoir, que l'opposition d'Evgueni Primakov, chef des services secrets, et de Vladimir Choumeïko, président du Conseil de la Fédération. L'intervention, pense-t-on alors à Moscou, doit être brève et servir d'exemple. Or, l'appareil militaire russe se trouve en situation de complète impréparation ; à titre d'exemple, certaines unités partent en opération sans cartes. L'auteur rappelle que l'intervention a provoqué un certain nombre de protestations au sein de l'institution militaire de la part d'officiers qui considéraient que la guerre aurait pu être évitée. Sur le terrain, les troupes russes se heurtent à la vive résistance des combattants tchéchènes, qui réussissent des coups d'éclat ayant un fort retentissement médiatique : notamment le raid conduit par Chamil Basaev sur la ville russe de Budennovsk (juin 1995), qui marque un tournant de la guerre. Les Russes, pour leur part, par-

viennent à éliminer le général Doudaev (avril 1996). Les élections présidentielles en Russie (juin 1996) vont se révéler déterminantes dans le dénouement de la première guerre. Arrivé en troisième position, le général Lebed rejoint l'administration présidentielle pour mettre un terme à l'escalade. Son rôle personnel est décisif dans l'élaboration des accords de Khassaviourt, qui mettent fin aux affrontements et entraînent le retrait des troupes russes humiliées.

S'ouvre alors une période d'instabilité, caractérisée par des enlèvements à répétition et l'implantation progressive de l'islam radical. L'élection d'Aslan Maskhadov (sous le contrôle de l'OSCE, en janvier 1997) n'entraîne pas la normalisation espérée en raison, selon l'auteur, d'une volonté de déstabilisation de Moscou. Plus profondément, Aslan Maskhadov est confronté à l'opposition de Chamil Basaev et de Khattab, qui, en août 1999, mènent une opération au Daghestan, repoussée par l'armée russe et la population locale. Vladimir Poutine, qui vient d'être nommé Premier ministre, saisit l'occasion pour mobiliser les militaires et renforcer sa propre autorité en vue de l'élection présidentielle de mars 2000. D'après l'auteur, qui s'appuie en l'occurrence sur des déclarations de Sergueï Stepachine (Premier ministre d'avril à août 1999), la décision d'une nouvelle intervention avait été prise à Moscou avant l'incursion tchéchène au Daghestan. Il considère que la main des services russes est derrière le « 11 septembre russe », c'est-à-dire les attentats qui provoquent la mort de 300 personnes en septembre 1999. Ces attentats ont pour principale conséquence de mobiliser l'opinion russe derrière le Kremlin et d'ouvrir la marche au pouvoir de Vladimir Poutine.

La deuxième partie du livre cherche à démontrer que le risque de diffusion de la révolte tchéchène à d'autres régions de la Fédération est très faible. M. Evangelista se livre à un tour d'horizon géopolitique en invitant le lecteur à ne pas surestimer la force de l'islam radical sur le territoire russe. Il critique ensuite sévèrement l'atti-

tude de la communauté internationale, qui a accordé le bénéfice du doute aux autorités russes, avant d'expliquer comment celles-ci ont habilement tiré parti de la « lutte contre le terrorisme international » pour justifier les exactions, sur le terrain, de leur appareil militaire.

Ce livre décevra les lecteurs à la recherche d'explications politico-militaires. En effet, il n'apporte pas d'éléments sur la conduite des opérations, aussi bien côté russe que tchéchène. Les pertes russes sont lourdes (estimées officiellement, fin 2001, à 4 000 morts pour la seconde guerre) et illustrent à la fois l'efficacité de la guérilla tchéchène et l'impasse militaire dans laquelle se trouve Moscou. Sur le plan politique, l'auteur présente une rébellion tchéchène relativement

homogène, alors même qu'une partie du problème réside probablement dans les tensions qui traversent la société tchéchène (les pro-Russes, les islamistes radicaux et les nationalistes, sans oublier les intérêts criminels). Les rivalités entre ces groupes ne sont guère évoquées, tout comme le fait que la Tchétchénie soit devenue un terrain d'initiation et d'aguerissement pour de jeunes recrues de l'islam radical.

L'ouvrage de M. Evangelista décrit l'escalade irréversible de la violence depuis maintenant presque dix ans. En ce sens, ce livre sonne comme un rappel et comme un appel lancé à la communauté internationale pour ne pas oublier la gravité de la situation en Tchétchénie.

Thomas GOMART